



**Les atouts
et l'avantage
compétitif mis
en avant**

p.4

INVESTISSEMENTS, GHAR DJEBILET, ACTIVITÉS COMMERCIALES Une réunion spéciale du Conseil des ministres le 19 mai



© Photo : D.R

La réunion du Conseil des ministres présidée par le Président Abdelmadjid Tebboune a été consacrée, hier, à l'examen et au débat du projet de la nouvelle loi relative à l'investissement, du projet de loi relative aux conditions d'exercice des activités commerciales en sus de deux exposés relatifs au suivi du projet du gisement de fer de Ghar Djebilet et du dossier des nouvelles wilayas. Lire en page 3

MESSAGE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE :

«L'attachement de l'Algérie au dossier de l'Histoire et de la Mémoire»

p.2



**LA FAF
FACE AUX
INTERROGATIONS
BRÛLANTES**

p.16



8 MAI 1945

**Appui à la démarche
revendiquant la
reconnaissance par
la France de ses
crimes coloniaux**

p.2

PALESTINE

Nouvelle incursion de colons sionistes dans la mosquée Al-Aqsa

Des dizaines de colons sionistes ont envahi, dimanche, la Mosquée Al-Aqsa, sous la protection de la police de l'occupation, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa citant des sources locales. «Les colons ont pris d'assaut la mosquée du côté de la Porte des Maghrébins», précise Wafa, relevant que «la police de l'occupation sioniste a empêché des dizaines de Palestiniens d'entrer et de prier dans l'enceinte d'Al-Aqsa».

JOURNÉE DE LA MÉMOIRE

La Radio algérienne remet un don sous forme d'enregistrements au ministère des Moudjahidine

A l'occasion de la commémoration du 77^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, la Radio algérienne a remis, dimanche, un don symbolique au ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, sous forme d'une collection importante de CD, contenant des enregistrements originaux et rares de témoignages, d'enquêtes documentaires sur de nombreux événements survenus durant la glorieuse Révolution de Libération nationale.

ALGÉRIE POSTE

EMS décroche le trophée «Service client» de l'UPU

L'entreprise EMS Champion Post Algérie, filiale d'Algérie Poste a remporté, pour la quatrième fois d'affilée, le trophée «Customer Care awards» (Service client) décerné par l'Union postale universelle (UPU), a annoncé samedi le ministère de la Poste et des Télécommunications sur sa page Facebook. Pour la quatrième année consécutive, l'EMS Champion Post Algérie a remporté le prix «Customer care awards», un programme organisé annuellement par la coopérative EMS qui est un organe de l'UPU afin d'encourager et récompenser les performances exceptionnelles du service EMS fourni par les opérateurs postaux, a précisé la même source.

Message du Président Tebboune :

«L'attachement de l'Algérie au dossier de l'Histoire et de la Mémoire»

L'Algérie a commémoré le 77^e anniversaire du 8 mai 1945, une date qui rappelle la répression sanglante perpétrée dans les régions de Sétif, Guelma et Kherrata, par les forces coloniales françaises, aidées par les milices des colons, contre la population algérienne qui manifestait pacifiquement pour son droit légitime à la liberté et à l'indépendance.

Le 8 mai 1945 et les jours et semaines qui suivirent, plus de 45.000 Algériens ont été tués dans ces massacres qui ont confirmé la nature barbare du colonialisme. Le 8 mai est célébré en tant que Journée nationale de la Mémoire. A cette occasion, le Président Abdelmadjid Tebboune a adressé samedi un message dans lequel il souligne que «parmi les jours témoins de la grandeur de la lutte de la nation, revient la Journée nationale de la Mémoire marquant l'anniversaire des massacres du 8 mai 1945, dont nous commémorons le 77^e anniversaire, une date qui constitue comme chaque année une occasion précieuse, de par ses significations et la profondeur de ses connotations dans le parcours du combat du peuple algérien et dans l'histoire du Mouvement national». Pour le Président Tebboune, «des atrocités perpétrées à Sétif, Guelma, Kherrata et dans d'autres villes le 8 mai 1945 sont témoins de massacres hideux qui ne sauraient être oubliés... Ils resteront gravés, par leurs tragédies affreuses, dans la Mémoire nationale, mais également dans le référentiel historique dont les bases ont été jetées vaillamment par le combat de notre peuple contre l'injustice du colonialisme et en quête de la liberté et de la dignité. Un combat mené par notre peuple brave par le moyen de résistances populaires, une lutte couronnée par la Glorieuse Guerre de libération déclenchée un certain premier novembre 1954. «Le Chef de l'Etat a insisté sur l'attachement de l'Algérie au dossier de l'Histoire et de la Mémoire, qui émane de ces pages glorieuses et de la responsabilité de l'Etat envers son capital historique, étant un des fondements qui ont forgé l'identité nationale algérienne et un socle essentiel pour la construction du présent et l'anticipation de l'avenir sur les bases et les principes de l'éter-



■ Tebboune: «Parmi les jours témoins de la grandeur de la lutte de la nation, revient la Journée nationale de la Mémoire marquant l'anniversaire des massacres du 8 mai 1945, dont nous commémorons le 77^e anniversaire». (Photo:DR)

nel Message de Novembre». «C'est, en fait, poursuit-il, un attachement qui s'éloigne de toute surenchère ou négociation pour

préservier notre mémoire et œuvre parallèlement au traitement du dossier mémoriel et de l'Histoire en toute probité et avec

objectivité dans la perspective d'établir la confiance et de jeter les bases de relations de coopération durable et fructueuse, garantissant les intérêts des deux pays dans le cadre du respect mutuel». S'adressant visiblement aux attardés de l'histoire, nostalgiques du passé colonial et de ses crimes contre l'humanité, le Président Tebboune rappelle que «notre glorieuse Histoire, source de notre fierté et inspirant les générations au fil du temps, s'illumine et s'enracine davantage dans notre esprit à chaque fois que la rancœur de ceux qui ne se sont toujours pas débarrassés de leur extrémisme et attachement chronique à la doctrine coloniale désuète et misérable, s'accroît. «Aux Algériens, il explique qu'«en ce jour mémorable, et au moment où nous nous souvenons des sacrifices consentis par le peuple lors d'une période charnière de l'histoire de la nation, la meilleure expression de loyauté à la patrie, dans un contexte de défis multiples, demeure le resserrement des rangs pour pouvoir traiter, avec l'efficacité et la célérité requises, notre situation socio-économique.

On pourra, partant, interagir avec le monde extérieur et faire face aux tensions et fluctuations successives avec un front interne soudé en mesure de consolider la place de l'Algérie dans le contexte des nouveaux équilibres que connaît le monde.» Le Président met l'accent sur le «front interne capable de déjouer les tentatives de provocation et mettre à nu les contre-vérités hostiles qui ne feront pas renoncer l'Algérie à ces grands choix et orientations stratégiques, qu'il s'agisse des démarches adoptées pour réaliser une cadence ascendante en ma-

8 mai 1945

Appui à la démarche revendiquant la reconnaissance par la France de ses crimes coloniaux

Le soutien en faveur de la démarche revendiquant la reconnaissance par l'Etat français des crimes coloniaux commis à l'encontre du peuple algérien et l'appel à l'ancien colonisateur à assumer sa responsabilité historique, ont été réitérés samedi à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Mémoire commémorant les massacres du 8 mai 1945. Rapportés par l'APS, des partis politiques ont réaffirmé unanimement cette position. A ce propos, le parti du Front de libération nationale (FLN) a affirmé, dans un communiqué, que la tragédie commise par le colonisateur français le 8 mai 1945, «témoignait que la criminalisation du système colonial qui a dépouillé les Algériens de leurs droits à la vie, à la liberté et à la souveraineté», était «une revendication légitime, historique, morale et politique».

Affichant son soutien total à la démarche de réclamer auprès de la France l'excuse et la reconnaissance de ses crimes perpétrés à l'encontre des Algériens, la formation politique a considéré que «la commémoration de cet anniversaire était une occasion pour faire face à la culture de l'oubli et protéger la mémoire de la nation, c'est-à-dire pour s'inspirer d'une leçon traduite par la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en instituant le 8 mai de chaque année «Journée nationale de la Mémoire». La commémoration de l'événement se veut également «une opportunité pour affirmer que l'Algérie, qui s'apprête à célébrer le 60^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, requiert la participation de tous ses enfants en vue d'ériger cet événement en une cérémonie de l'Algérie unie», souligne-t-on.

Selon l'agence officielle, le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina a estimé, à son tour, que les massacres du 8 mai 1945 étaient «un crime d'extermination au sens propre du mot commis par l'occupation française à l'encontre du peuple algérien sans défense». Qualifiant ces massacres de «legs empoisonné pour le colonialisme français», M. Bengrina a affirmé que «ces crimes sont imprescriptibles». «Aujourd'hui la France doit assumer son passé et les conséquences qui en résultent», a-t-il poursuivi. Ces événements étaient un tournant décisif dans l'histoire du combat de l'Algérie et une véritable transition vers la Révolution, a-t-il encore dit, soulignant que ce dossier restera, à l'image de la reconnaissance des crimes, la récupération des archives et des ossements des Chouhada, ainsi que l'indemnisation des victimes des essais nucléaires au Sahara, parmi les principales questions en suspens entre l'Algérie indépendante et la France coloniale».

R.Z.

REPÈRE

MAE

L'Algérie condamne «dans les termes les plus forts» l'attaque terroriste en Egypte

L'Algérie a condamné «dans les termes les plus forts» l'attaque terroriste ayant ciblé samedi, une station de pompage hydraulique dans le canal de Suez, en République arabe d'Egypte, faisant plusieurs morts et blessés dans les rangs des forces armées égyptiennes, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. En cette pénible épreuve, ajoute la même source, l'Algérie «présente ses sincères condoléances aux familles et proches des victimes et souhaite un prompt rétablissement aux blessés, exprimant son entière solidarité avec le gouvernement et le peuple de la République arabe d'Egypte, pays frère, et affirme son plein soutien pour les efforts des autorités égyptiennes dans la lutte contre le terrorisme». L'Algérie a également renouvelé «son appel au renforcement des mécanismes de lutte contre le terrorisme aux niveaux régional et international afin d'assurer une réponse conjointe et efficace contre ce fléau qui menace la paix et la sécurité internationales et entrave les efforts de développement économique», selon le communiqué. Onze militaires ont été tués samedi en Egypte dans une attaque «terroriste» à proximité du canal de Suez dans le Sinaï, péninsule du Nord-Est du pays, a rapporté l'armée égyptienne.

tière de développement durable à la faveur de la mobilisation de nos capacités et la lutte contre le pillage des ressources de la nation, ou bien de la vision régissant notre politique extérieure». Il rappelle enfin la vision de la politique extérieure «appelant à faire prévaloir la voix de la Justice et à soutenir les causes justes faisant ainsi de notre pays un élément d'équilibre et de stabilité dans la région».

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Investissements, Ghar Djebilet, activités commerciales

Une réunion spéciale du Conseil des ministres le 19 mai

La réunion du Conseil des ministres présidée par le Président Abdelmadjid Tebboune a été consacrée, hier, à l'examen et au débat du projet de la nouvelle loi relative à l'investissement, du projet de loi relative aux conditions d'exercice des activités commerciales en sus de deux exposés relatifs au suivi du projet du gisement de fer de Ghar Djebilet et du dossier des nouvelles wilayas.

Le Président a donné comme directive de poursuivre l'enrichissement de l'avant-projet de loi relative à l'investissement dans l'ordre du jour d'un Conseil des ministres spécial qui se tiendra le 19 mai prochain. Ce texte avait été examiné, ce jeudi, par le Gouvernement, réuni peu avant le Conseil des ministres. Il vise à consacrer la liberté d'initiative, simplifier les procédures au profit des investisseurs et encourager les IDE. Pour rappel, lors du Conseil des ministres du 13 mars dernier, le Président Tebboune a donné ses directives pour la préparation d'un nouveau texte législatif consacré à la promotion de l'investissement, qui «consacre le principe de liberté d'investissement et d'initiative en intégrant des mesures de simplification des procédures au profit des investisseurs». Le Président Tebboune



Le Président a donné comme instruction de revoir le texte concernant l'avant-projet de loi relatif aux conditions d'exercice des activités commerciales en vue de l'élaboration d'une vision globale et nouvelle pour diverses marchandises importées. (Photo : D.R)

a donné comme instruction de revoir également le texte concernant l'avant-projet de loi relatif aux conditions d'exercice des activités commerciales en vue de l'élaboration d'une vision globale et nouvelle pour diverses marchandises importées, en révisant la liste des matières interdites à l'importation, en les identifiant dans les réunions du Gouvernement et en les publiant dans un Décret exécutif.

Concernant l'avant-projet de loi relatif aux conditions d'exercice des activités commerciales qui vise à modifier et compléter la loi du 14 août 2004, il a été examiné, il y a moins d'un mois, par le Gouvernement. Ce texte s'inscrit dans le cadre des réformes économiques actuellement engagées par les pouvoirs publics. L'objectif est de faciliter l'exercice de l'acte commercial à tra-

vers la mise en œuvre du dispositif de création en ligne de l'entreprise par le biais du portail électronique créé à cet effet et sur la base d'un formulaire unique.

Concernant le projet d'exploitation du gisement de fer de Ghar Djebilet, le Président Tebboune a chargé le Gouvernement de continuer à enrichir le projet en raison de son importance et afin d'assurer sa pérennité et d'en présenter un exposé à lors d'une réunion spéciale du Conseil des ministres le 19 mai.

A ce propos, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a reçu, dimanche à Alger, une délégation de l'entreprise «China Civil Engineering Construction Corporation Ltd» (CCECC), conduite par son Directeur général, Zhong Benfeng, avec lequel il a évoqué la participation à ce projet, de cette entreprise, spéciali-

sée dans le bâtiment, la construction ferroviaire et les travaux publics.

Il a été proposé de former une équipe composée de cadres du ministère de l'Energie et des Mines, du ministère des Transports ainsi que de l'entreprise chinoise en vue de mettre en place une feuille de route pour la concrétisation de ce projet. Le DG de l'CCECC a exprimé la volonté de l'entreprise de contribuer à ce projet «important» en vue de réaliser davantage de rapprochement et de coopération dans ce domaine au service des intérêts communs et pour offrir l'expérience nécessaire et la formation.

Nous reviendrons sur les résultats de la réunion du Conseil des ministres dans notre prochaine édition.

L. A.

Le président de la CIPA :

«Le nouveau code d'investissement va améliorer le climat des affaires»

Le climat des affaires va s'améliorer avec l'avènement du nouveau code de l'investissement, qui comprend les revendications des acteurs de la sphère économique en Algérie. Ce code tant attendu par le patronat et le monde économique met, selon le président de la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), «tout à l'œuvre pour libérer et booster l'investissement en Algérie».

En marge de son passage à l'émission «L'Invité de la rédaction» sur les ondes de la Chaîne III, de la Radio algérienne, le président de la CIPA s'est félicité d'avoir participé à «réorienter ce code d'investissement où la primeur revient aux Algériens qui voudraient améliorer l'état des lieux» en précisant que de larges consultations ont été faites entre les différents segments et intervenants de la sphère économique : ministères, experts et différentes branches du patronat. Alors qu'il s'exprimait sur le concept de la géostratégie économique introduit dans ce code, M. Ziani a affirmé que celle-ci veut dire «repenser les anciennes stratégies dépassées par le temps», ajoutant que «chaque pays est en train de penser, aujourd'hui, comment essayer de produire et avoir une meilleure rentabilité et d'y dépendre exclusivement».

Selon lui, la géostratégie économique est une nouvelle vision qui permet de se repositionner sur les marchés mondiaux. Il cite comme exemple la production du colza en Algérie. On peut passer, dit-il,

d'un pays producteur de colza à un pays exportateur puisqu'on a produit d'énormes quantités ces derniers temps. Le patron de la CIPA a, même, exprimé sa satisfaction de voir exécuter l'idée d'un Algerian Invest qui est, selon lui, une bonne chose. «Elle peut concentrer tous les efforts d'accompagnement autour pour libérer et aider l'investisseur, national ou étranger», a-t-il assuré. Pour lui, Algerian Invest va démolir le mur de la bureaucratie de par son guichet unique mis au service de l'accompagnement de l'investissement dans des projets qui intéressent l'Algérie.

Pour rappel, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait présidé au mois de mars dernier, une réunion du Conseil des ministres au cours de laquelle il a affirmé la nécessité d'enrichir le débat sur le projet de la loi sur la promotion de l'investissement, selon un communiqué de la Présidence de la République.

Le Chef de l'Etat avait ordonné au Gouvernement «d'enrichir suffisamment le débat, à travers la promulgation d'une nouvelle loi revue de fond en comble pour la promotion de l'investissement», avait précisé la même source.

«La nouvelle loi sur la promotion de l'investissement doit reposer sur la consécration du principe de la liberté d'investissement et d'initiative et la stabilité du cadre législatif de l'investissement pour une durée minimum de dix ans», avait-il ajouté.

Djamila Sai

START-UP

Depuis la dernière révision du cadre juridique

El Mahdi Oualid dévoile les nouvelles normes pour obtenir le label «Start-up»

Le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-ups a dévoilé, samedi dans un communiqué, les nouvelles normes permettant d'établir le caractère innovant de l'entreprise et d'obtenir le label «Start-up». Pour l'obtention du label «Start-up», le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-ups a introduit, depuis la dernière révision du cadre juridique, «quatre normes objectives permettant d'établir le caractère innovant de l'activité de l'entreprise», selon la même source. «Une seule norme suffit à l'entreprise pour obtenir le label Start-up», a-t-on précisé dans le communiqué. Les normes consistent en les dépenses dans la recherche et le développement (si l'entreprise dépense 15% de son chiffre d'affaires dans la recherche et le développement), la qualité des membres fondateurs (si la moitié des membres du staff fondateur détiennent un doctorat ou plus) et une propriété intellectuelle (si l'entreprise obtient un brevet d'invention ou un programme enregistré au niveau national ou international). La dernière norme consiste à présenter un prototype. Le demandeur du label peut «présenter au moins un prototype de l'innovation soumise», a indiqué le communiqué, précisant que «ce prototype peut prendre plusieurs formes à l'instar d'une plate-forme électronique en version finale ou en version démo, un prototype du produit s'il est industrialisé, un lien vers l'application de l'entreprise concernée ou une vidéo illustrative». Outre les avantages fiscaux, le label «Start-up» accorde l'appui du ministère délégué et la possibilité d'obtention d'un financement, précise le communiqué. La demande de label se fait via l'inscription sur le site www.startup.dz. Il faut noter que près de 370 porteurs de projets bénéficieront de fonds supplémentaires pour la création de leurs start-up, d'après les récentes déclarations du ministre Délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-up, Yacine El-Mahdi Oualid. Il avait expliqué que ce financement supplémentaire se fera par le biais d'une convention tripartite entre le porteur du projet innovant, l'incubateur d'entreprises et le ministère délégué afin de prendre en charge les dépenses relatives à la création de l'entreprise, à l'incubation et à la modélisation, ainsi qu'à la recherche et au développement. Ce financement vient s'ajouter à celui apporté par le Fonds algérien des start-ups (Algerian Start-up Fund), a ajouté le ministre, qui a souligné que les coûts de création de l'entreprise sont l'une des principales sources de difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes porteurs de projets.

Djamila Sai

BRÈVE

Education nationale

Retrait des convocations du Baccalauréat et du BEM à partir de mardi

Les candidats aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat session 2022 pourront retirer leurs convocations dès demain mardi 10 mai 2022 via les plate-formes numériques dédiées à cet effet.

Les candidats scolarisés pourront retirer leurs convocations via la plate-forme numérique du ministère de l'Education nationale sur le compte électronique des directeurs des établissements éducatifs et dans l'Espace Parents.

Ils pourront également les retirer sur les sites de l'Office national des examens et concours (ONEC) sur les liens suivants: <https://bem.onec.dz> pour le BEM à partir du 10 mai jusqu'au 8 juin 2022 et <https://bac.onec.dz> pour le Baccalauréat du 10 mai au 16 juin 2022.

Pour les candidats libres, l'opération de retrait se fera via les sites de l'ONEC sur les mêmes liens du 10 mai au 8 juin 2022 pour le BEM et du 10 mai au 16 juin 2022 pour le Baccalauréat.

Agence

Industrie de l'hydrogène en Algérie

Les atouts et l'avantage compétitif mis en avant

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a mis en avant, avant-hier samedi à Alger, les atouts et l'avantage compétitif de l'Algérie dans l'industrie de l'hydrogène. «L'Algérie possède de grands atouts et un avantage compétitif, qui lui permettent d'occuper une bonne place pour investir dans l'industrie de l'hydrogène», a-t-il dit. Citant les ressources en gaz naturel disponibles pour appuyer la production de l'hydrogène bleu.



■ L'Algérie jouit d'une position stratégique, de ports et d'infrastructures pour le transport du gaz. (Photo : DR)

Intervenant à l'ouverture de la 26^{ème} Journée de l'énergie, Mohamed Arkab a assuré que l'Algérie était en mesure de jouer un rôle prépondérant dans la production de l'hydrogène au niveau régional. «Les premières données démontrent que l'Algérie dispose de grandes potentialités qui l'habilitent à avoir un rôle régional prépondérant dans ce domaine, à la faveur d'un immense potentiel d'énergie solaire, de réseaux étendus et intégrés pour le transport de l'électricité et du gaz, de réserves hydriques considérables et d'importantes capacités en matière de recherche et de développement», a-t-il indiqué. Faisant remarquer qu'à court et à moyen terme, l'hydrogène bleu produit à partir du gaz avec séquestration des émissions de carbone est important, pour ainsi développer de l'hydrogène vert, produit à partir des énergies renouvelables avec efficacité et faisabilité économiques élevées. L'Algérie, a poursuivi le ministre

de l'Energie et des Mines, jouit également d'une position stratégique, de ports et d'infrastructures pour le transport du gaz permettant de répondre à la demande locale, régionale et mondiale sur l'hydrogène, outre sa longue expérience dans les technologies utilisées dans ce domaine, ainsi que la disponibilité d'expertises techniques et de capacités de conception dans le secteur de l'énergie pour contribuer à la fabrication locale d'équipements de production d'hydrogène.

«Toutes ces capacités devront permettre à notre pays de s'intégrer rapidement dans la dynamique régionale de développement de l'hydrogène», a-t-il dit. Le ministère de l'Energie et des Mines, a rappelé Mohamed Arkab, avait été chargé par le

Gouvernement d'élaborer une stratégie nationale de développement de l'hydrogène. A travers, a-t-il ajouté, une commission interministérielle composée des secteurs de l'énergie, de la transition énergétique, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, des start-ups et de la finance, en plus du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (Cerefe).

Le développement de l'hydrogène en Algérie, a encore indiqué le ministre de l'Energie et des Mines, requiert un ensemble d'exigences essentielles et de relever plusieurs défis afin de créer un environnement économique idoine. Notamment la préparation d'un cadre législatif et réglementaire approprié, la définition des secteurs prioritaires pour l'utilisa-

tion de l'hydrogène, la préparation et la qualification du capital humain et de la recherche scientifique, la réalisation des études nécessaires à la construction de projets pilotes, l'examen des modes de financement et le développement des relations et des opportunités de coopération internationale.

Pour sa part, le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Benattou Ziane, a estimé, que le nouveau modèle économique auquel aspire l'Algérie doit s'adapter à la nature des défis futurs et aux ressources naturelles et richesses dont elle recèle.

«A travers une lecture attentive et éclairée des autres expériences, nous prenons conscience que la transition énergétique sûre, souple, lucrative et durable est une transition totale et globale à tous les niveaux, sur tous les plans et dans tous les secteurs, étant un mix d'énergie souple caractérisé par la cohésion systémique et structurelle jouissant d'une acceptation socio-économique aux avantages établis avec un système structuré», a-t-il indiqué.

La transition énergétique, a-t-il poursuivi, implique d'opérer des changements dans divers domaines, à l'instar du numérique, des technologies et du domaine social. Plaidant, au passage, pour une transition énergétique adaptée aux spécificités nationales afin d'assurer une transition énergétique renforcée et durable. «La transition énergétique doit être une transition lucrative, sûre, globale et adaptée aux spécificités nationales pour réaliser l'efficacité économique», a-t-il ajouté.

Rabah Mokhtari

FLOTTE MARITIME

Pêche

Inauguration des deux grands navires de fabrication algérienne

L'Algérie vit «une véritable amorce» pour la mise en place d'une flotte maritime de pêche hauturière, a affirmé avant-hier à Boumerdès le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Hicham Sofiane Salaouatchi, et ce, à l'occasion de l'opération de mise à l'eau, au niveau du port de Zemmouri, des deux premiers grands bateaux de pêche (35 mètres) réalisés par une entreprise privée avec un taux d'intégration de 60%.

Cette première réalisation du genre, à l'échelle nationale, a-t-il dit, «est un indicateur sérieux et une avancée réelle dans les aspirations et efforts du secteur pour la mise en place de cette flotte». A l'occasion, le ministre a fait savoir qu'un troisième bateau similaire, actuellement en construction, sera livré «prochainement» au niveau du même port, alors que deux autres embarcations de 37 mètres de long seront livrées au port de Tlemcen.

M. Salaouatchi a observé que l'activité de construction de grands navires connaît une «redynamisation inédite» dans l'histoire du secteur. «Une relance qui s'est affirmée davantage, suite à la décision du président de la République en octobre 2021, relative à l'accompagnement des investisseurs dans ce domaine, notamment pour leur faciliter l'accès au foncier afin qu'ils puissent développer leurs activités», a-t-il relevé.

A ce propos, le premier responsable du secteur a indiqué qu'«une quinzaine d'investisseurs ont bénéficié d'assiettes foncières dans 12 wilayas du pays où l'activité de construction navale enregistre une véritable relance, avec une orientation pour la promotion du secteur afin de créer un pôle continental dans ce domaine». D'après lui, la mise en place de cette flotte, vise le «relèvement des capacités nationales en production halieutique pour garantir la sécurité alimentaire du pays et restituer à l'Algérie son leadership dans cette activité maritime dynamique».

Le ministre a observé que la mise en place de cette flotte de pêche hauturière, inscrite dans le cadre d'un écosystème permettant le développement économique de cette activité, est à même de «réduire les importations» dans le domaine, sachant que la valeur marchande des deux navires inaugurés et du 3^{ème} en chantier dépasse les sept millions de dollars, soit plus d'un milliard de dinars d'économie.

La mise en place de cette flotte va, également, «contribuer à l'attraction des grandes entreprises étrangères spécialisées pour profiter de leurs expertises, du transfert technologique et d'une formation de haut niveau» a, en outre, estimé M. Salaouatchi. La cérémonie de l'inauguration des deux navires a vu la présence du Médiateur de la République, Brahim Merad, et d'une délégation des deux Chambres du Parlement.

M. Merad a assuré, à l'occasion que le président de la République «veille à ce que le secteur retrouve sa place dans divers domaines, notamment économique et touristique, afin qu'il exploite ses capacités pour jouer pleinement son rôle dans le développement économique global du pays».

Manel Z.

Journée de l'énergie

Des experts plaident pour une stratégie énergétique sur le long terme

Des experts en énergies ont plaidé, avant-hier à Alger, pour l'élaboration d'une stratégie énergétique sur le long terme qui prenne en compte le potentiel des énergies renouvelables.

Pour la réussite de la transition énergétique en Algérie, les intervenants aux travaux de la 26^{ème} Journée de l'énergie qui coïncide avec la célébration, cette année, du 60^{ème} anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, ont préconisé de tirer profit des partenariats avec les étrangers à travers un transfert technologique permettant de former des chercheurs dans les domaines des nouvelles technologies énergétiques.

Il a été, également, proposé d'exiger aux partenaires étrangers d'installer des capacités de production d'énergies renouvelables équivalentes aux volumes d'énergies fossiles qui leur sont fournies, dans le cadre des accords commerciaux.

En outre, les experts ont évoqué également la nécessité de l'élaboration d'une stratégie énergétique sur le long terme, estimant qu'il ne fallait plus investir dans les centrales thermiques vu que le prix du kilowattheure solaire est, à présent, inférieur à celui de la production de l'énergie à partir du fossile.

Toujours au sujet des centrales électriques, il a été appelé à une rationalisation de la consommation d'électricité de ces installations en économisant du gaz, d'autant plus que la production d'électricité est supérieure à la consommation locale. Les recommandations ont également porté sur la nécessité de l'utilisation d'une partie des bénéfices des exportations des hydrocarbures pour financer la transition énergétique afin de préserver les énergies fossiles pour les générations futures. Les participants ont, par ailleurs, insisté sur la nécessité de préserver les compétences nationales en luttant contre la fuite des cerveaux et de s'inscrire dans l'obligation de la neutralité carbone, stipulée dans les différents accords climatiques ratifiés par l'Algérie. Placée sous le thème «60^{ème} anniversaire de l'indépendance : pour une transition énergétique avec l'hydrogène vert», l'ouverture de cette Journée d'étude s'est déroulée en présence du ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Benattou Ziane. Ont été également présents le ministre de l'Energie et des Mines Mohamed Arkab, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Abdelbaki Benziane et du ministre de l'Industrie Ahmed Zeghdar.

M. Arkab a affirmé, à l'occasion, que l'Algérie possède «de grands atouts et un avantage compétitif», qui lui permettent d'occuper une bonne place pour investir dans l'industrie de l'hydrogène. Selon lui, la production de l'hydrogène bleu est «important» à court et à moyen terme vue les ressources en gaz naturel disponible, pour ainsi développer de l'hydrogène vert (produit à partir des énergies renouvelables) avec «efficacité et faisabilité économiques élevées».

L'Algérie jouit également, a-t-il dit, d'une position stratégique, de ports et d'infrastructures pour le transport du gaz permettant de répondre à la demande locale, régionale et mondiale sur l'hydrogène. Ce qui devra lui permettre également «de s'intégrer rapidement dans la dynamique régionale de développement de l'hydrogène», a-t-il affirmé.

Il convient de noter que durant cette journée plusieurs conférences ont été animées sur des thématiques en relation avec la transition énergétique comme le programme national de maîtrise de l'énergie, l'hydrogène, le potentiel géothermique national et la contribution du patrimoine forestier dans cette transition.

Manel Z.

INFO EXPRESS

**Intempéries
48 opérations de sauvetage de personnes coincées par les eaux pluviales**

Les unités de la Protection civile ont effectué plusieurs interventions, dont 48 opérations de sauvetage de personnes coincées et cernées par les eaux pluviales, et dégagé des véhicules emportés par les eaux, suite aux intempéries ayant affecté plusieurs régions du nord du pays ces dernières 48 heures. Selon un bilan rendu public par les services de la Protection civile, ces interventions ont touché notamment les wilayas de Mostaganem, Blida, Mascara, Tipaza, Relizane, Chlef et Tissemsilt.

Une centaine d'opérations d'épuisement et de pompage des eaux pluviales ont été effectuées également à travers plusieurs wilayas du pays, note la même source qui fait état d'un glissement de terrain sur une habitation causant des fissurations au lieu dit Douar El Maktaâ, commune de Bordj Bou Naama, dans la wilaya de Tissemsilt. ■

**Constantine
Hommage à cinq journalistes disparus ces derniers mois**

Un vibrant hommage a été rendu samedi à cinq journalistes de Constantine disparus ces derniers mois, à l'initiative d'un collectif de journalistes de la ville en coordination avec l'Assemblée populaire communale (APC) du chef-lieu de wilaya, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse.

Lors d'une cérémonie émouvante, un hommage a été rendu au journaliste sportif Adlène Hamidechi, décédé en juillet 2021, à Abderrahim Kadoum et Mustapha Bouchetib décédés en août 2021, à Nacer Hannachi, parti en décembre de la même année et à Kamel Ghimouz disparu en mars 2022, en présence de membres de leurs familles, de journalistes et d'élus. A cette occasion, les journalistes Nouri Nesrouche et Omar Chabbi, faisant partie de l'équipe initiatrice de l'hommage ont salué la mémoire des défunts confrères et collègues qui avaient voué leur vie au service de la presse et évolué dans des conditions particulières, notamment durant la décennie noire.

De son côté, le président de l'APC de Constantine, Charaf Bensari, a loué le professionnalisme et le dévouement qui distinguaient les défunts journalistes honorés, assurant également que «les portes de l'APC de Constantine sont ouvertes aux journalistes pour faciliter leur mission au service de la ville et de son développement». ■

Semaine scientifique nationale

Cinq universités à choisir pour la course au classement mondial

Cinq établissements d'enseignement supérieur seront choisis durant la 2^{ème} édition de la Semaine scientifique nationale en vue de les intégrer dans la course au classement mondial des universités, a indiqué à Sétif le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Nouredine Ghouali.

Cette manifestation verra l'organisation du premier concours de classement des établissements d'enseignement supérieur en Algérie, a affirmé M. Ghouali dans une conférence de presse animée à l'université Farhat Abbas (Sétif-2) au terme des travaux de l'ultime réunion préparatoire de la commission d'organisation de la seconde édition de la semaine scientifique prévue dans la ville universitaire de Sétif du 15 au 19 mai courant. Le même responsable a ajouté que ce classement national sera conforme aux normes universelles avec la prise en compte



des spécificités algériennes afin d'intégrer ces universités dans la course au classement mondial et parvenir à l'objectif de placer cinq établissements nationaux parmi les 1 000 premiers établissements scientifiques du monde à l'horizon 2024.

Cette manifestation verra la participation de 109 établissements d'enseignement supérieur nationaux sur les 111 du pays (deux ont été exemptées du fait de leur création récente), a indiqué de son côté la chargée de commu-

nication au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Fatima Kebbour. Les participants à cette semaine scientifique nationale aborderont trois axes, à savoir «la sécurité alimentaire», «la sécurité énergétique» et «la santé du citoyen», à travers quatre communications présentées par des experts dans le domaine, a indiqué le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

UGCAA

Création d'une Fédération nationale des opérateurs en commerce extérieur

Une Fédération nationale des opérateurs en commerce extérieur, qui se chargera de l'organisation de cette corporation économique, a été créée samedi passé à Oran, a-t-on appris d'un membre du conseil national de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Abed Mouad.

La création de cette fédération, qui regroupe des opérateurs dans les domaines de l'import et de l'export, a été annoncée en marge d'une journée de formation et de sensibilisation organisée par le bureau de wilaya d'Oran, en collaboration avec le

bureau national de l'UGCAA, consacrée à expliquer la méthode d'accès et d'inscription dans la plate-forme numérique nouvellement créée de l'Agence nationale de promotion des exportations. Dans une déclaration à la presse, M. Mouad a signalé que cette rencontre, tenue samedi en présence d'opérateurs des wilayas de l'Ouest du pays, sera suivie de trois autres au courant des deux prochaines semaines, qui réuniront des opérateurs dans le domaine du commerce extérieur des wilayas du Centre, de l'Est et du Sud du pays, et qui seront ponctuées

par une rencontre nationale à Alger avant fin mai courant pour élire le conseil et le bureau nationaux de la fédération précitée. La Fédération nationale des opérateurs en commerce extérieur sera un représentant des importateurs et des exportateurs auprès du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations et l'Agence nationale de la promotion du commerce extérieur, pour débattre sur tout ce qui concerne cette catégorie d'opérateurs et fournir des propositions visant la promotion du commerce extérieur, a-t-il souligné. ■

SIMEM

147 exposants attendus

Cent-quarante-sept (147) exposants prendront part à la 24^e édition du Salon international du mobilier hospitalier et de l'équipement médical (SIMEM), qui se tiendra au Centre des conventions d'Oran (CCO) du 11 au 14 mai en cours, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Le salon devra regrouper 147 exposants qui présenteront les équipements et les produits de 442 firmes de 27 pays, a indiqué la directrice de l'agence organisatrice «Eventia», Yasmine Chaouche, lors d'une conférence de presse dédiée à la présentation de cette nouvelle édition. Contrairement à la précédente édition qui n'a pas enregistré la

participation d'exposants étrangers à cause la pandémie Covid-19, cette édition verra la participation de 27 pays étrangers dont la France, la Turquie, l'Inde et la Chine, a-t-on fait savoir.

Il s'agit d'un salon qui regroupe des exposants qui proposent les nouveautés en matière d'imagerie médicale, d'équipements et produits de laboratoire, d'équipements et de produits de dentisterie, de dispositifs médicaux variés, d'orthopédie, de mobilier hospitalier, d'hygiène sanitaire, ainsi que des logiciels spécialisés et divers services dédiés à la santé.

«L'encouragement de la production nationale constitue toujours

un objectif majeur pour le salon», souligne-t-on dans la fiche de présentation de l'évènement, ajoutant que «le visiteur pourra apprécier l'évolution qualitative des équipements et des produits de la jeune industrie médicale algérienne et s'en inspirer pour son éventuel projet d'investissement dans un des multiples créneaux à très forte valeur ajoutée». Un riche programme scientifique est programmé en marge du salon, avec pas moins de 50 communications orales et 38 communications affichées, ainsi que 4 ateliers de formation dans l'imagerie médicale, a-t-on encore indiqué. ■

INFO EXPRESS

**France
L'imam comorien Ahamada Mmadi expulsé**

Expulsé du territoire français manu militari pour avoir cité un verset du Coran, il y a un an, lors du sermon de l'Aïd El-Kebir, en juillet 2021, c'est le triste sort qui a été réservé à l'ex-imam de la Grande Mosquée de Saint-Chamond, Ahamada Mmadi, et à sa famille, le jour de la célébration de l'Aïd el-Fitr. Un raffinement de cruauté de la République laïque, sans doute.

Bouté hors de France, lundi 2 mai, vers son pays d'origine, les Comores, avec son épouse, sa fille de 3 ans et ses deux jeunes fils, âgés de 18 mois et 5 mois, c'est le sort peu enviable subi par le dignitaire religieux musulman pour avoir commis quel délit hautement répréhensible, quel crime de lèse-majesté ? Avoir récité le verset demandant aux «femmes musulmanes d'obéir à leur mari, de veiller aux droits d'Allah et à ceux de leur époux».

Des paroles qui, sorties de leur contexte, ont mis le feu aux poudres dans une France d'en haut qui s'embrase jusqu'à la déraison, dès qu'il est question de la loi de 1905, des droits des femmes et de l'islam.

Aussitôt cloué au pilori par l'extrême droite et la préfète de la Loire, laquelle l'a suspendu de ses fonctions culturelles pour un prêche jugé « discriminatoire et contraire à l'égalité femme/homme », l'imam Ahamada Mmadi, à l'instar de ses homologues des deux autres religions monothéistes, qu'ils soient curés, évêques, pasteurs ou rabbins, ne faisait que se référer à un texte sacré gravé dans le marbre non pas de la Bible ou de la Torah, mais du Saint Coran.

« J'ai juste cité un verset du Coran. Ce ne sont pas mes mots, mais ceux du prophète et l'on me traite de terroriste ! C'est comme si on reprochait à un curé ou un rabbin de citer un texte sacré extrait du Livre de leur religion », s'insurgeait-il alors, en pure perte. Un an plus tard, l'opprobre et l'expulsion qui le frappent confinaient au grotesque, s'ils ne révélaient une islamophobie d'Etat alarmante. Elle est marquée du sceau du ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin (intrinsèquement plus Gérald que Moussa...), et porte l'empreinte de son rouleau compresseur de la dissolution. Celui qui raye de la carte les associations musulmanes luttant contre l'islamophobie et toutes les discriminations dont les citoyens français de confession musulmane sont victimes. ■

Cisjordanie

La Ligue arabe met en garde contre le projet de construction de nouveaux logements pour des colons sionistes

La Ligue arabe a mis en garde, samedi, contre les répercussions de l'approbation par l'occupation sioniste de la construction de 4.000 nouveaux logements au profit de colons sionistes en Cisjordanie occupée, et de la démolition de 12 villages à Masafer Yatta, au Sud d'Al-Khalil.

Dans un communiqué relayé par l'agence palestinienne de presse Wafa, le Secrétariat général de la Ligue arabe, a mis en garde contre les répercussions de la mise en œuvre de ces projets expansionnistes sionistes, «rejetés et condamnés (car) ils menacent la sécurité et la stabilité internationales».

Ces projets, ajoute le texte, «s'inscrivent dans le contexte de l'agression continue et croissante» de l'occupation contre le peuple palestinien et représentent des crimes de nettoyage ethniques.

Pour la Ligue arabe, «ces stratagèmes incarnent presque les significations les plus horribles de la discrimination et de l'apartheid», et «s'ajoutent à une longue série



■ Projet de construction élicite de logements en Cisjordanie.

de crimes qui se poursuivent sous le silence de la communauté internationale». Elle a également

souligné la nécessité de respecter le droit international, de fournir une protection internationale

au peuple palestinien et de travailler pour mettre fin à l'occupation. ■

France

Une mosquée visée par des cocktails Molotov

La façade d'une mosquée à Metz, dans l'est de la France, a été légèrement endommagée dans la nuit de jeudi à vendredi par des bouteilles incendiaires de type cocktail Molotov, suscitant l'émoi dans la ville où un rassemblement était prévu samedi selon des sources médiatiques.

Une enquête a été confiée à la sûreté départementale, a indiqué le procureur de la République de Metz, Yves Badorc, ajoutant qu'«à ce stade (...), aucune piste n'est privilégiée».

«Je condamne avec la plus grande fermeté cet acte d'islamophobie», a réagi sur Twitter le maire de Metz François Grosdidier (droite), appelant «à un rassemblement de soutien» à la mi-journée dans le centre-ville. «C'est la première fois qu'on a un attentat sur un lieu de culte à Metz (...) Jamais on était passé à cette volonté de détruire. C'est un fait extrêmement grave», a affirmé l'édile sur la radio locale France Bleu Lorraine Nord. Les dégâts ont été constatés «par des fidèles venus à la prière du (vendredi) matin», a dit Ridvan Kilinc, le secrétaire de l'as-

sociation qui gère le centre culturel et culturel abritant la mosquée Merkez Camii, de la fédération DITIB, une organisation de la communauté turque.

Une plainte a été déposée, a-t-il indiqué. Trois bouteilles incendiaires de type «cocktail Molotov» avaient été placées devant la façade mais seulement deux ont été allumées, selon M. Kilinc, qui ajoute que le centre n'avait «jamais fait l'objet d'une telle attaque».

Les flammes ont légèrement noirci par endroits la façade, a encore indiqué M. Kilinc. Selon lui, une bouteille avait été installée près d'un système électrique avec, manifestement, l'intention de l'endommager. Le ou les auteurs ont aussi manifestement tenté, en vain, de lancer un cocktail Molotov dans la mosquée pour en incendier l'intérieur, a-t-il encore affirmé, précisant que les deux imams de la mosquée «logent au-dessus» du bâtiment religieux. «Tout le monde est stupéfait», a ajouté M. Kilinc, appelant à «l'union», «le maître-mot de la manifestation» samedi à Metz. ■

Ukraine

Les civils d'Azovstal évacués

Le ministère russe de la Défense a annoncé la fin d'une opération humanitaire d'évacuation de civils à Azovstal, qui a pu être menée ces trois derniers jours «grâce aux mesures sans précédent prises par les dirigeants de la Fédération de Russie, avec la participation active de représentants de l'ONU et du Comité international de la Croix-Rouge».

«Au cours de l'opération (à partir du 5 mai 2022), 51 personnes (18 hommes, 22 femmes, 11 enfants) ont été sauvées, dont une personne le 7 mai 2022», a précisé la Défense russe dans un communiqué. Lire aussi Combattants d'Azov à Marioupol en 2019 (image d'illustration). Zakharova dénonce la présence de «mercenaires israéliens» aux côtés du bataillon néonazi Azov Plus tôt ce 7 mai, la vice-Première ministre ukrainienne Iryna

Verchtchouk sur les réseaux sociaux avait de son côté affirmé : «L'ordre du Président [ukrainien] a été exécuté : toutes les femmes, tous les enfants et toutes les personnes âgées ont été évacués d'Azovstal. Cette partie de la mission humanitaire de Marioupol est accomplie.»

Le site industriel d'Azovstal est le dernier bastion dans Marioupol des militaires ukrainiens et des combattants du bataillon néonazi Azov, l'armée russe contrôlant le reste de la ville.

Le Défense russe avait annoncé unilatéralement le 4 mai l'instauration d'un cessez-le-feu ainsi que l'ouverture d'un couloir humanitaire pour l'évacuation des civils d'Azovstal les 5, 6 et 7 mai.

Les évacuations se déroulent sous l'égide de l'ONU et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). ■

Egypte

11 militaires tués dans une attaque terroriste

Onze militaires ont été tués samedi en Egypte en déjouant une attaque «terroriste» à proximité du canal de Suez dans le Sinaï, péninsule du nord-est du pays en proie à une insurrection terroriste, a rapporté l'armée.

Onze militaires ont été tués et cinq blessés, selon un communiqué de l'armée. Les soldats «continuent de poursuivre et d'encercler les terroristes» dans les combats qui se sont déplacés vers «une région isolée du Sinaï». L'armée et la police ont lancé en février 2018 une vaste opération «antiterroriste» dans la péninsule du Sinaï où sévissent des cellules radicales dont certaines ayant fait allégeance au groupe Etat islamique (EI). Elles combattent également des insurgés radicaux dans le désert occidental, entre la vallée du Nil et la frontière avec la Libye. Dans le Sinaï, les attaques se concentrent particulièrement sur un point: les oléoducs et gazoducs qui approvisionnent Israël et la Jordanie. Régulièrement, l'armée an-

nonce avoir tué des jihadistes dans cette zone. En tout, plus d'un millier de jihadistes et des dizaines de membres des forces de sécurité ont été tués, selon les chiffres officiels –mais aucun bilan de source indépendante n'est disponible et le Nord-Sinaï est interdit aux journalistes.

Le dernier attentat d'importance au Caire remonte

à mai 2020, quand une attaque a visé les pyramides de Guizeh dans le sud-ouest de la capitale, faisant 17 blessés un mois avant que l'Egypte n'accueille sur son sol la Coupe d'Afrique des Nations. En août 2019, toujours au Caire, une vingtaine de personnes ont été tuées lorsqu'une voiture chargée d'explosifs avait percuté à grande vi-

tesse trois autres véhicules, provoquant une énorme explosion. Le mois suivant, un policier et sept membres d'une «cellule terroriste» ont été tués dans des échanges de tirs au Caire. Ces jihadistes s'apprêtaient, selon les autorités, à s'en prendre à des chrétiens pendant les célébrations de Pâques. ■

Maroc : Un sit-in de protestation contre la normalisation sportive avec l'Entité sioniste

Un sit-in de protestation a été observé samedi à Marrakech (Maroc), contre la participation de trois équipes de l'Entité sioniste au Championnat du monde de football des avocats (Mundiavocat) qui se tient du 7 au 15 mai au Maroc. Le sit-in, qui intervient à l'appel du Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation, a réuni plusieurs acteurs de la société civile marocaine, venus en nombre pour dénoncer la normalisation des relations entre le Maroc et l'Entité sioniste dans divers domaines.

Lors de cette action de protestation, les manifestants ont scandé plusieurs slogans tels que, «les avocats résistent et refusent la normalisation»,

«Marrakech n'oubliera pas les crimes d'Al-Aqsa» ou encore «le Maroc et la Palestine sont un seul peuple». «Le sit-in a pour but de dénoncer le tsunami de normalisation du régime du Makhzen avec l'Entité sioniste», a indiqué le coordinateur national du Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation, Djamel El Asri.

Le coordinateur a dénoncé, en outre, «la poursuite par le régime du Makhzen du processus de normalisation qui a touché plusieurs secteurs et les tentatives d'impliquer le corps des avocats en ouvrant la porte à des groupes de l'Entité sioniste afin de profaner la terre du Maroc». ■

Agence

reportage

Annaba

Les malades mentaux sans assistance s'installent dans les quartiers populaires

A leur vue, les passants préfèrent souvent se détourner ou changer carrément de trottoir et ce, en raison du comportement quelque peu agressif manifesté par bon nombre de ces sans-logis qui, faut-il le souligner, comptent dans leurs rangs beaucoup de malades mentaux. Présents dès les premières heures de la journée, jeunes et moins jeunes que l'on dit avoir perdu et le gîte et la raison semblent suivre un chemin tout tracé mais dont ils sont les seuls à connaître l'itinéraire.

En effet, le constat est frappant, l'image quotidienne est bien ancrée dans la dynamique urbaine. On les trouve partout aussi bien dans les quartiers pauvres de Boukhadra que dans les cités cossues dites de Beauséjour ou les Hondrois errant d'une zone à l'autre, ces laissés-pour-compte sont arrivés pour la plupart dit-on par la voie ferroviaire. Le phénomène a pris une telle ampleur aujourd'hui. Selon les citoyens interrogés, que cela ne doit plus laisser personne indifférent ; ils estiment ainsi que les autorités et les responsables des structures compétentes se doivent de réagir au plus vite pour tenter de trouver une solution à ce problème. Le département de la santé mentale au ministère avait avancé que plus de 140 000 personnes sont atteintes de maladies mentales en Algérie et près de 200 000 enfants souffrent de troubles psychologiques, ce ministère avait affirmé que la malade psychiatrique n'est pas très bien pris en charge dans notre société malgré les 150 centres intermédiaires de santé mentale qui ont été mis en place à travers 46 wilayas.

Les dernières statistiques révèlent un chiffre de 388 psychiatries réparties sur les 46 wilayas. En effet en l'absence d'une coopération intersectorielle de la santé et des activités sociales, les malades mentaux errants semblent tourner dans un cercle vicieux après avoir reçu les soins nécessaires pour sa stabilité mentale et une fois dehors le malade mental se trouve livré à lui-même en l'absence de toute prise en charge familiale et sociale. En fait s'il ne fait aucun doute quant à la sincérité de la compassion éprouvée à l'égard de ces malheureux, il y a en revanche comme un sentiment d'impuissance face au comportement de ces rejetés de la société. « Il faut le dire franchement tient à déclarer une quinquagénaire c'est notre sécurité dont il est question ; là où j'habite, il y en a un qui a l'âge de mon fils et qui n'ouvre la bouge que pour lancer des obscénités. Il le fait à haute voix et en plus il lui arrive de se balader complètement nu ! », ajoute notre interlocutrice.

En effet un spectacle très peu réjouissant à la vue de ces malades mentaux et marginaux itinérants allongés sur des cartons à même le sol, peau et cheveux crasseux, ils soulèvent irritation, indignation et tristesse. En tout état de cause, les citoyens de la quatrième ville du pays se plaignent de ces pauvres créatures : « il n'y a pas un jour sans que ces tarés importent nos filles » De l'agression verbale, ils passent très facilement à agression physique.

Par ailleurs nos filles n'ont plus le droit de porter une chaînette ou des boucles d'oreilles en or sans risquer d'être agressées » Ces malades investissent même les établissements étatiques pour y semer la panique, renchérit un autre habitant du quartier Beau séjour. Dans le même contexte des usagers de la poste sise à l'avenue colonel Amirouche, rapportent



Selon toute vraisemblance, à Annaba ils sont de plus en plus nombreux à battre le pavé à longueur de journée dans les différentes artères de la ville.

avoir été sérieusement importunés alors qu'ils se trouvaient devant les guichets : « quelque uns d'entre ces fous n'ont pas hésité à malmener des filles ». Ils ont brusquement fait irruption dans le hall en lançant des cris qui nous ont glacés d'effroi, il y avait des personnes âgées parmi nous qui ont tout de suite quitté ses lieux par crainte évidente être frappées » cela dit, il convient de signaler que la gent féminine est une cible de choix aux yeux de ces vagabonds. Saida, 32 ans n'est pas près d'oublier ce qu'elle a vécu, il y a moins d'un mois alors qu'elle rentrait chez elle en fin d'après-midi, après s'être rendue au chevet d'une tante malade. C'est une des nombreuses victimes de ces laissés pour compte qui a bien voulu nous faire part de sa mésaventure : « Quand j'y pense, j'en tremble encore de peur. Je ne suis pas prête d'effacer de ma mémoire ce que j'ai vécu à quelques dizaines de mètres de chez moi, lorsqu'un cinglé m'a barré le chemin.

Au départ il s'est juste contenté de me lancer un méchant regard, c'est là que j'aurai du me méfier. Soudain, il s'est décidé à me laisser passer pour me donner un violent coup-de-poing dans le dos, j'ai eu très mal. Je me suis retournée et j'ai vu mon agresseur se saisir d'une grosse pierre. Celle-ci fut lancée en ma direction et faillit m'atteindre, j'ai alors pris mes jambes à mon cou, j'estime que j'ai été chanceuse ce jour-là, car cela aurait pu être plus grave. Les aliénés doivent être admis dans des hôpitaux psychiatriques, il n'y a pas d'autre solution ». Ils constituent un réel danger pour eux et pour les autres », conclue-t-elle sur un ton amer.

A ce thème, il convient d'indiquer qu'une sous-direction de la promotion de la santé mentale au ministère de la Santé et de la population travaille sur l'identification des vrais malades mentaux de ceux qui sont des SDF, des fugueux et des autres qui sont mentalement stables. En ce sens

le ministère de la Santé semble avoir mis en place une sous direction de la promotion de la santé mentale dont le rôle principal consiste à élaborer et évaluer les programmes de la santé mentale et d'organiser une prise en charge des affections psychiques. Tout en renforçant et en développant l'action communautaire dans ce domaine, précise-t-on.

Manque flagrant des psychologues

Nombreux sont les patients jeunes et âgés appartenant des deux sexes qui viennent attendre la psychiatre de service à l'hôpital El Razi dans le chef lieu de la wilaya de Annaba ». Or, ce CHU de psychiatrie fait état d'un déficit important en psychologues. Ses services sont réellement débordés et seulement un ou deux praticiens dans ce domaine possèdent leurs propres cabinets. En effet leur travail est bien précis, il n'est pas préventif mais thérapeutique, tout en détectant la maladie psychomotrice qui devient dans la majorité des cas une paranoïa ou une schizophrénie. L'établissement hospitalier d'El Razi qui est en activité depuis avril 1982 reçoit des malades de six wilayas de l'Est : Guelma, Tébessa, El Taref, Souk Ahras et autres régions » Les capacités d'accueil de cet hôpital régional selon toute vraisemblance ne peuvent répondre à la demande réelle du terrain et pour cause le nombre de cas nécessitant une admission est de plus en plus important.

En fait plus de 7082 cas ont été traités pour l'année 2009 alors que le nombre des consultations externes a été environ de 3185 malades seulement qui sont nous révèle-t-on passés par ce même centre pour une durée de soins de dépassant pas les 72 jours. Soit un taux de 70,7% pour les hommes et 29,3% pour les femmes de 30 à 55 ans. Notre informateur ajoute également que pour cette année près de 300 personnes ont été admises à l'hôpital qui faut-il le précisé dispose d'une

capacité accueil globale de 240 lits. Son unité de psychiatrie pour enfants et adolescents est de 80 lits, l'effectif global de cette structure médicale s'élève à 287 employés dont deux médecins chef. La période de 2010 a connu une activité estimée à 28015 consultations dont 5135 au niveau des urgences et 6480 en neuroleptiques à action prolongée, il a été admis 1577 malades.

A ce sujet il y a lieu de souligner que l'hôpital d'El Razi souffre d'un manque de personnel dans l'ensemble de ses structures aussi les patients qui quittent l'hôpital et qui suivent un traitement doivent se prendre en charge et ceux qui sont démunis rechutent dans leur maladie.

Premières victimes

Mais les malades mentaux ne constituent pas un danger seulement pour la société c'est également leur propre personne qu'ils mettent en péril à travers leur comportement. Ne comptent-ils pas parmi les premières victimes des accidents de la route qui viennent grossir le lot des corps non identifiés dans les morgues ? Beaucoup effectivement sont retrouvés sans aucune pièce ni document pouvant attester de leur identité ou de leur origine, ce qui rend encore plus compliquée la tâche de la restitution des dépouilles à leurs proches ». Voilà donc une situation qui est loin de cadrer avec le statut de la quatrième ville du pays. Aussi est-il temps aujourd'hui plus que jamais de penser à la mise sur pied de structures spécialisées à même d'offrir le refuge et les soins appropriés. Or, concernant les cas dépressifs plus de deux mille patients pouvaient être estimés guéris au cours de l'ancien exercice.

A noter en fin que des informations font état de plus de quatre cent millions de personnes par le monde sont atteintes de troubles mentaux ou de problèmes psychosociaux, ajoute-t-on. **Oki Faouzi**

INFO EXPRESS

Assainissement à Relizane Lancement d'une nouvelle campagne de nettoyage

Les éléments du secteur urbain de la commune de Relizane, chef-lieu de wilaya sont intervenus, à nouveau pour entamer une vaste campagne de nettoyage, de collecte de déchets et d'embellissement de l'environnement, au niveau de la nouvelle ville Adda Benada ex-Bernadia, et le nouveau pôle urbain de Sid El Hadj en dégagant une quantité importante de déchets solides et ordures ménagères et de décombres. D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour le ramassage et la collecte des détritiques domestiques, lesquels seront acheminés vers le centre d'enfouissement technique (CET) de Oued Djemaa. Cette opération, se poursuivra d'une façon discontinue et touchera l'ensemble des trente-huit communes que compte la wilaya de Relizane, en sus des différentes opérations de nettoyage. Elle a également permis de ramasser d'importantes quantités de déchets domestiques ainsi que les déchets jetés en bordures des routes, où bouteilles vides de différentes boissons, restes de repas et autres déchets solides jonchaient sur les lieux, a-t-on constaté.

N.Malik

Mascara

Lutte contre la spéculation

Les services de la Gendarmerie nationale de la daïra de Mohamadia (Mascara) ont saisi, dernièrement, une quantité de 216 quintaux et 85 kilos de farine et de semoule destinée à la spéculation, selon un communiqué du groupement territorial de ce corps de sécurité.

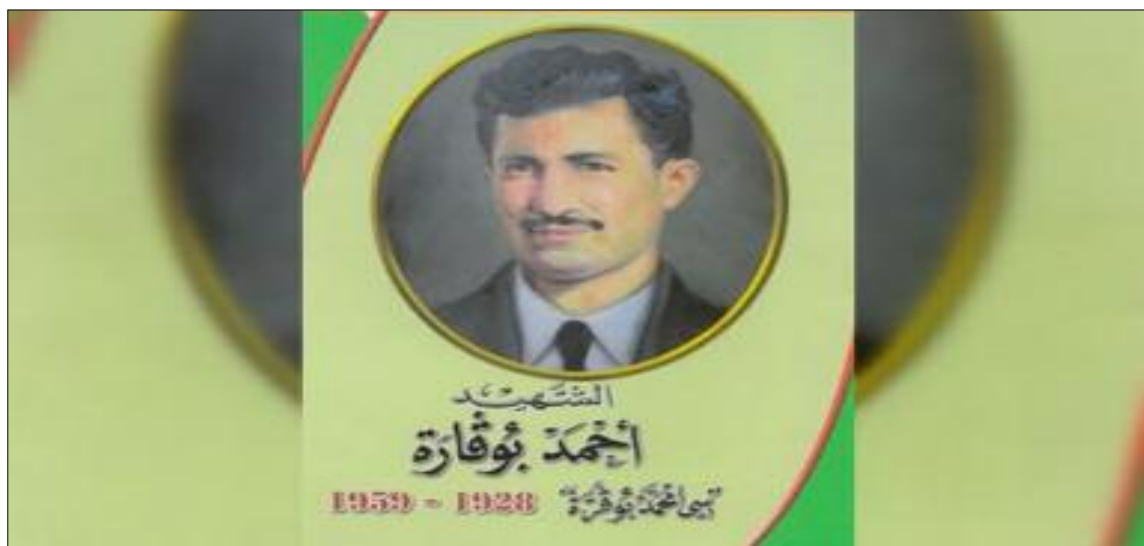
Agissant sur la base d'informations parvenues à la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Mohamadia faisant état du stockage d'une quantité de ces denrées par un commerçant de cette ville, les gendarmes ont investi les lieux, en compagnie des services du commerce de Mohamadia, le local avant de saisir ces denrées. Il s'agit de 60 quintaux et 85 kilos de semoule, et 156 quintaux de farine. Le communiqué a indiqué que cette quantité saisie a été remise aux services des biens de l'Etat de la commune de Mohamadia. Le commerçant impliqué dans cette affaire sera présenté devant les juridictions territorialement compétentes.

Médéa

Le colonel Si M'hamed Bougara, un héros de la Révolution

La localité de Ouled-Bouachra, située à une trentaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Médéa, a commémoré, jeudi dernier 5 mai 2022, en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya de Médéa, à leur tête M. Djaid Mous, wali de Médéa ainsi qu'une foule nombreuse composée de Moudjahidine et enfants de chouhada, le 63^e anniversaire de la mort au champ d'honneur de cet illustre héros qui fut le colonel Si M'hamed Bougara (de son vrai nom Ahmed Benlarbi Bougara). Il vit le jour un jeudi 2 décembre 1928 à Khemis Miliana dans la wilaya de Aïn Defla, le colonel Si M'hamed Bougara, issu d'une famille modeste, s'avère dès son jeune âge un farouche défenseur de la cause du peuple algérien.

Il milite très jeune au MTLD et fait partie des mouvements de jeunes. Il est responsable du groupe SMA (scoutisme qui devient la véritable école du nationalisme avec comme dirigeants Mohamed Bouras de Miliana, Omar Lagha, Sadek El Foul, Bouza Mohamed). Arrêté au lendemain des événements du 8 mai 1945, il reprend la lutte dès sa libération. Membre de l'Organisation secrète (OS), la répression ne l'épargnera pas. Il fut arrêté en 1950 avec plusieurs de ses compagnons. Libéré trois ans plus tard, il fut interdit de séjour dans son département. Cela ne l'empêcha pas de poursuivre avec la même détermination ses activités patriotiques. Dès le 1^{er} novembre 1954, il entame l'organisation des maquis : campagnes de sensibilisation, pénétration et formation des unités d'élite. Il multiplia les rassemblements populaires, désigna partout des responsables locaux à la tête des cellules. L'organisation s'implanta solidement dans toutes les régions. Il participera le 20 août 1956 au congrès de la Soummam et fut désigné commandant politique, membre du conseil de la wilaya 4, selon le nouveau découpage FLN/ALN.



«Face à un ennemi plus puissant, nous sommes appelés à définir dans notre lutte un type de guerre populaire, pour lequel l'adversaire n'est pas préparé et notre arme absolue demeure l'organisation», disait-il à ses djounoud. Bientôt, sous son impulsion, la wilaya 4 fit trembler l'armée coloniale et compta des chefs prestigieux comme Si Lakhdar, Si Abdelaziz, Si Azzedine, Si Hamid «Platine», Si Boualem «Bousbaâ» (de son vrai nom Bachir Attar). Les célèbres katibate aux noms légendaires, telles El Hamdania, Zoubiria, Athmania, les comman-

dos «Djamel» et «Ali Khodja», marquèrent en lettres d'or leurs batailles à Bouzegueza, Amrouna, Djebel Louh, Bab El Bakouche. Promu colonel, Si M'hamed organisa la vie dans les maquis et les zones contrôlées par l'ALN : éducation, santé, propagande, aides aux familles des martyrs. L'ennemi échoua lamentablement dans les batailles devenues célèbres : Z'barbar, Oued El Akhra, Palestro, El Medad, Tizi Franco. Si M'hamed fut aussi à l'origine de la création et l'installation du conseil de la wilaya 6. Il lutte avec acharnement contre les

différents complots organisés et dirigés par le général Lagardes et le capitaine Leger : destruction des unités messalistes commandées par Belounis, ralliement de la harka dirigée par Belhadj Djillali dit «Kobus», offensive générale contre la «bleuite» (traîtres infiltrés). Mais vient ce jour fatal, le 5 mai 1959, où si M'hamed tomba héroïquement au champ d'honneur au cours d'un accrochage meurtrier à Ouled Bouachra, dans la wilaya de Médéa, dont le corps n'a pas été retrouvé à ce jour.

Hamid Sahnoun

Tiaret

Un jeune malade mental emporté par les eaux de Oued El Touil repêché sans vie

Emporté par les eaux pluviales de Oued El Touil, plus précisément la zone d'El Mahkama, situé à quelques bornes de Tiaret, chef-lieu de wilaya, depuis mardi dernier suites aux dernières précipitations abattues à tra-

vers la wilaya de Tiaret, le corps sans vie de M.M, âgé de 21 ans a été repêché aux environs de 18h17, à la tombée du soleil en fin de journée d'hier, alors qu'il flottait au-dessus de l'eau. La jeune victime, un malade

mental, a pu être localisée par les éléments de la Protection civile en dépit des tentatives répétées et désespérées. L'opération à laquelle ont participé des plongeurs de la Protection civile, des éléments de la Gendarme-

rie national avec des chiens et des citoyens s'est prolongée toute la journée, ont indiqué les pompiers. La nouvelle est tombée tel un coup de la ville de Tiaret et ses communes limitrophes.

La dépouille a été transférée vers le service de médecine légale et une enquête a été ouverte pour lever le voile sur ce drame ayant endeuillé la population locale.

N.Malik

Relizane

Des habitants se plaignent du problème de la fuite des eaux usées à Belacel Bouzegza

Les habitants de nombreuses cités de la commune de Belacel Bouzegza se plaignent du problème de la fuite des eaux usées, qui représente un grand danger pour leur santé de façon directe. Ce qui les a incités, disent-ils, à s'adresser aux autorités communales sollicitant leur intervention pour revoir l'aménage-

ment de ces réseaux. Concernés en premier chef, les habitants des douars de Zitoune, Sehari, Mouaissa un et deux affirment les eaux usées depuis des semaines débordent actuellement au niveau des bords des routes et sollicitent l'intervention des autorités pour les délivrer de cette situation alar-

mante. Ils signalent notamment l'obstruction des canaux d'évacuation des eaux usées et le déversement des eaux polluées dans la nature, la prolifération d'insectes nuisibles et surtout l'émanation des mauvaises odeurs, qui les empêchent d'ouvrir leurs fenêtres. Et d'ajouter que les services communaux

alertés ont bien essayé de résoudre le problème des fuites, en modifiant le parcours des eaux usées, mais cette tentative a aggravé la situation, formant plutôt une grande mare. Ce qui a constitué une menace pour la sécurité des habitants ainsi que leurs enfants.

N.Malik

opinion

Législatives en France

Un « poule renard vipère » géant en faveur de Le Pen pour 2027 ?

→ Bien qu'il ne se situe que peu de temps après la survenue inattendue de la pandémie de la Covid-19, qui habilla 2020 d'une aura d'étrangeté maudite, le cru 2022 entrera dans les annales de l'histoire, mondiales et françaises, comme ayant été l'année de toutes les nouveautés.

Des prismes inédits de lecture de notre monde commun ont fait leur apparition. La Nouvelle guerre froide, qui s'est déclenchée le 24 février par l'invasion russe de l'Ukraine, servira, de plus en plus, comme paradigme explicatif d'événements internationaux sans rapports apparents entre eux. En France, un tripartisme nouveau, révélé par les présidentielles, a pris l'ascendant sur la vie politique. A tel point, autre nouveauté, que du concept d'entre-deux tours, nous en sommes passés à celui de l'existence d'un entre-deux élections. Cette période, durant laquelle l'incertitude quant à l'avenir de la vie politique règne dans les esprits, s'étend des présidentielles aux législatives. Au cours de celle-ci, un réajustement stratégique, au sein des trois blocs idéologico-politiques qui dominent le paysage public français, s'opère sous nos yeux, en vue de ramasser la mise gouvernementale cet été, y compris peut-être par le retour, jugé infaisable jusque-là, de la cohabitation. C'est sur ce dernier nouveau-né de notre actualité politique que ce texte s'agencera. Il pointera des exemples dans les trajectoires prises par les acteurs majeurs de deux des trois blocs, la gauche mélenchoniste et le centre macronien, ainsi que leur suite logique dans cet entre-deux élections. Il évoquera enfin leurs possibles incidences sur l'ascension future du troisième bloc, celui dominé par la droite lepéniste, qui a renoncé, par son refus de l'alliance proposée par l'extrême-droite zemmourienne, à la victoire aux législatives.

La gauche doit-elle sacrifier le soldat Taha Bouhafs ?

Pendant la campagne présidentielle, Jean-Luc Mélenchon reprit à son compte, parmi les axes de son message politique qui s'attarda, par ailleurs, sur « l'altermondialisme », la « bifurcation écologique » et l'avènement « d'une VIe République », le concept de créolisation cher à Edouard Glissant, un autre nom de la « multiculturalisation ». Il s'est également affiché, à plusieurs reprises, comme le protecteur des musulmans contre l'islamophobie.

Par cette décision stratégique, qui ressemble fortement au conseil émis par Terra Nova, à l'adresse du PS, de prendre acte de la perte de l'électorat ouvrier qui s'en était allé chez RN, et de le substituer, entre autres, par le nouveau prolétariat que constituent les classes populaires des banlieues issues de l'immigration et/ou des DOM-TOM, il a intégré de longue date les dividendes politiques qu'il pouvait tirer du refus de la rue de Solferino de s'engager sur cette voie. C'est ainsi qu'il réussit à attirer sur sa candidature près de 70% du vote musulman exprimé lors du scrutin du 10 avril, doublant quasiment son score par rapport à 2017 (37%). De la même manière que l'abandon, par les partis de gouvernement, notamment ceux de droite, des questions liées à l'immigration, au républicanisme et à la laïcité, a été utile dans le processus de dédramatisation réussi de Marine Le Pen et du parti qu'elle représente, la mise de côté, symbolique et sémantique, dans l'imaginaire national façonné en ce début du XXIe siècle, des populations issues de la diversité ainsi que de leurs cultures perçues comme étrangères, a créé les conditions de la rencontre, couronnée d'un succès relatif, entre la gauche radicale et les mou-



vements indigénistes et décoloniaux. C'est la raison pour laquelle il a été annoncé que Taha Bouhafs représentera, dans une circonscription de la banlieue lyonnaise lors des élections législatives à venir, la désormais Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale (la NUPES), créée à la toute fin du weekend dernier à la suite de la conclusion d'un accord entre LFI et EELV. Cet aspirant à la députation, du fait de ses fréquentes prises de position sur l'existence d'un racisme systémique en France, mais aussi de sa condamnation en première instance pour « délit d'injure publique à raison de l'origine », a entraîné, par sa démarche, une polémique grandissante sur les réseaux sociaux. Garder Taha Bouhafs dans son giron risque de l'en empêcher. Mais décider de ne plus soutenir sa candidature donnerait un mauvais signal à l'électorat des banlieues, qui a massivement voté pour Jean-Luc Mélenchon. D'autant que la mobilisation de cet électoral, étant plus enclin à s'abstenir, à fortiori pendant les Législatives qui, dans tous les bords politiques, ne suscitent habituellement que peu d'engouement, sera vitale pour la NUPES dans sa quête de victoire. La gauche se trouve donc devant une aporie politique, difficile à surmonter, et potentiellement à même de barrer la voie de Matignon à son chef. Qu'elle remporte ou qu'elle perde les élections législatives, cette impasse idéologique continuera ensuite de la poursuivre, comme l'on traîne une malédiction, de laquelle il est difficile de se défaire. C'est sur celle-ci que s'appuieront, sans hésitation, les opposants des deux autres blocs, qui se donneront à cœur joie pour l'attaquer de manière frontale sur son multiculturalisme altermondialiste, lequel aurait la propension, pour la droite nationaliste, à diluer la Nation universelle et laïque française, et selon le centre mondialiste, à extraire la France de son ancrage atlantique et européen, utile pour se protéger des retombées de la Nouvelle guerre froide.

Le stalinisme manœuvrier gagnant de Macron ?

A ce stade, une mise en garde s'impose. Nous le verrons, parler du stalinisme manœuvrier de Macron ne revient pas à considérer Staline et le président actuel comme des jumeaux dans l'action politique. Le premier était un dictateur, le second se soumet au verdict du peuple souverain. L'ancien maître de l'URSS fut l'instigateur de nombres de crimes de masse, tandis qu'Emmanuel Macron est le chef d'un Etat de droit, qui a aboli la peine de mort. Enfin, Staline était le Secrétaire général d'un parti unique ayant la mainmise sur un pays, alors que notre président vit sous l'emprise du pluralisme politique et de l'expression libre des opinions, y compris à son détriment. Cela étant dit, quelle comparaison pourrions-nous faire entre Staline et Macron ? Elle est aisée à comprendre, et ne concerne qu'une mise en perspective de la façon dont ils se sont conduits pour accaparer le leadership. Après la mort de Lénine, Staline se rapprocha dans un premier temps de la droite du parti communiste (le PCUS), en l'espèce de Boukharine, afin d'en éliminer la gauche représentée

par Trotski. Dans un second temps ensuite, il appliqua une manœuvre de tournement à 180°, et obtint le soutien de ce qui restait à gauche pour écarter Boukharine. C'est ainsi que Staline disposa du contrôle total du PCUS, et donc, du pays, qu'il put allègrement mettre à sac selon son bon plaisir communiste.

Dans le but d'édifier un espace politique propre, qu'il dominerait, et qui se caractériserait par son ancrage absolu à l'Union européenne, Emmanuel Macron a réédité le même type de manœuvres. Dès 2017, profitant de la désignation de Benoît Hamon par la primaire de la gauche en vue de la représenter à l'élection présidentielle, il avait vu son slogan politique, « ni de droite, ni de gauche », prendre de la consistance au sein de la social-démocratie défaite dont il provenait. Il avait été aidé en cela par le travail de sape de Gérard Collomb, alors maire PS de Lyon. La suite donna une indication claire. Malgré sa volonté affichée de renouveler la vie politique, ce qu'il réussit indéniablement si l'on en juge par l'apparition sur le devant de la scène de nouvelles figures politiques, et par la destruction du bipartisme traditionnel que son élection provoqua, Emmanuel Macron, qui avait choisi un Premier ministre anciennement encarté à LR, n'en initia pas moins, pour une large part, une politique classique de droite libérale (soutien à la construction européenne qui demeure la grille de lecture principale de sa vision politique, réforme du droit du travail, baisse des APL, fin de l'ISF, etc.). C'est là que le deuxième temps de la manœuvre, ce virage à 180° sur le modèle de Staline, se mit en place, cette fois vers la droite de l'échiquier. Ce qui eut pour résultat, parmi d'autres effets, l'advenue de la violente crise des Gilets jaunes.

L'éclosion de la pandémie interrompit néanmoins cette politique (l'abandon de la réforme des retraites en fut une conséquence directe). Mais, dans la deuxième partie de son mandat, elle reprit de plus belle, une fois passée la première phase aigüe de la crise de la covid-19, dans un double mouvement en tenaille devant enserrer la droite sur ses propres thèmes. La loi sur le séparatisme et la politique sanitaire furent les deux mamelles de la stratégie macronienne devant assécher, au maximum, l'ancienne droite de Gouvernement. La première sur le thème de l'identité nationale chère à l'ancien président Sarkozy. La seconde en adoptant une politique responsable que la droite n'aurait pas niée, la mettant pour cette cause dans l'embarras.

Le dernier acte se joua sur la marginalisation réussie de la candidature Péresse qui, un temps, menaçait réellement Emmanuel Macron, puisque des sondages la donnaient gagnante au second tour face à l'ancien président. C'est ainsi qu'il faut interpréter la sortie au cours de laquelle il dit vouloir « emmerder les non-vaccinés », donnant du grain à moudre à l'extrême-droite pour développer ses thèses antivax, notamment sur les réseaux sociaux. Puis, poussant une fois encore son avantage, il se prononça pour une retraite à 65 ans, et une obligation d'activité pour les bénéficiaires du RSA, positions se traduisant par un déplacement conséquent du vote Fillon

de 2017 en sa faveur, et par la quasi-mort de LR qui s'ensuivit. Sa situation désastreuse est telle, que LR en est aujourd'hui à se demander s'il est opportun de rejoindre LREM ou de tenter de faire survivre le parti. Cependant, dans la logique de l'entre-deux élections, le zig-zag macronien se poursuit. La mésalliance, au sein de la droite nationaliste, entre les lepénistes et les zemmouriens, ne permettant pas la construction à l'Assemblée d'une majorité à partir de ce bloc, Emmanuel Macron en a sans doute tiré la conséquence que le danger d'une cohabitation se trouverait plutôt à gauche. D'où sa volonté, afin de ne pas voir son bilan à la tête du pays être terni par une cohabitation qui le paralysierait pendant son dernier mandat, de « gauchiser » Matignon en vue de la bataille des Législatives. C'est ce qui vient d'être mis en exergue dans l'annonce de la députée socialiste Valérie Rabault, selon laquelle elle dit avoir refusé la proposition du président de devenir son Premier ministre. Le suspense à venir est donc de se demander qui, dans la social-démocratie, acceptera de devenir le chef d'un Gouvernement qui appliquera, en apparence, une politique de droite.

Un antagonisme parfait entre les trois blocs ?

Emmanuel Todd, en mobilisant une série de calculs électoraux, avait établi, dans l'ouvrage déjà évoqué ci-dessus, que le vote Macron, lors du premier tour de l'élection de 2017, s'expliquait par le fait qu'il n'était non pas un vote d'adhésion, mais un vote contre Le Pen. Ceci était dû, selon lui, à la situation particulière du pays, apparaissant dans l'effondrement de ses idéologies politico-religieuses, la trahison finale du PS sous l'égide de François Hollande, et l'autodestruction de la droite sous le leadership de Fillon.

Si tel est l'origine du partage entre les trois blocs, et une série d'indices glanés çà et là nous en donnent la quasi-certitude, l'on peut comprendre le refus de RN de s'allier à Reconquête !, afin de préserver sa cheffe pour la prochaine échéance présidentielle. Prenant acte de leur impossibilité de gagner les élections législatives, les stratèges de RN ont sans doute fait le pari de laisser s'écharper la gauche et le centre dans cette bataille, qui les affaiblirait quel que soit son résultat, y compris pendant la Législature. Les coups, qu'ils se donneront, se transformeraient en autant d'arguments d'opposition pour la droite nationaliste, laquelle profitera alors des difficultés nées de la Nouvelle guerre froide, sur la scène intérieure, pour s'afficher comme la solution aux maux qui toucheront le pays. Surtout si une cohabitation de gauche survenait, parce qu'elle affaiblirait le centre, écarté de la gestion des affaires courantes, et la gauche, confrontée à l'épreuve du pouvoir et à ses complications inévitables du fait du contexte international.

Pour la réalisation de son objectif, RN devra toutefois édifier une double protection : une ligne Curzon matérialisant un armistice avec le parti d'Éric Zemmour, dont la poursuite du développement de ses thèses continuera à recentrer le parti, surtout si celui-ci se décide à atténuer ses attaques contre le voile islamique, dans le but de refréner la fuite à son désavantage de l'électorat musulman qui est devenu stratégique ; et un dôme de fer interdisant au président de Reconquête !, qui exprime le vœu d'une union des droites depuis de longues années, de jouer à saute-mouton par-dessus RN, afin d'accéder à LR et à sa portion congrue qui refusera l'alliance avec la macronie. Une nouvelle guerre des droites en perspective, débouchant sur une arrivée aux affaires de Marine Le Pen en 2027 ? Information importante à connaître, elle n'aura alors que 58 ans.

PROJECTION DE DEUX FILMS DOCUMENTAIRES À KHENCHELA

HOMMAGE AUX MARTYRS ABBAS LAGHROUR ET AMAR NASRAOUI

Deux films documentaires sur les martyrs Abbas Laghrou et Amar Nasraoui viennent d'être produits par la direction des moudjahidine et ayants-droits de la wilaya de Khenchela, en coordination avec le Musée régional du moudjahid, la cellule de communication de la wilaya et l'entreprise Digital Arts, a indiqué samedi Saïd Cherikhi, directeur des moudjahidine. Ces deux documentaires intitulés «Abbas Laghrou, les tourments d'un chahid révolté» et «Amar Nasraoui, le lion des monts Nememcha», ont été produits dans le cadre de la journée nationale de la Mémoire (8 mai), a précisé à l'APS M. Cherikhi. Le film sur le héros Abbas Laghrou, du réalisateur Hicham Remadeni, a été coproduit par l'entreprise de production audiovisuelle Digital Arts, la Direction des moudjahidine et le Musée du moudjahid en coordination avec la cellule de communication de la wilaya et la contribution d'un opérateur économique privé. L'oeuvre de 22 minutes met en exergue, au travers de témoignages de ses compagnons, l'itinéraire de ce chahid depuis son enfance jusqu'à sa mort le 25 juillet 1957 sur les frontières algéro-tunisiennes en passant par son militantisme avant la Révolution et son combat durant la Guerre de libération nationale, selon le même cadre qui a indiqué que sa projection aura lieu à la salle des conférences du musée du moudjahid ce 8 mai, journée de la Mémoire. Réalisé par Toufik Cherbel et coproduit avec le concours du Musée du moudjahid, le documentaire sur le Chahid Amar Nasraoui, alias Amar Rafale (1930-1959), met en lumière durant 19 minutes l'héroïsme de ce révolutionnaire et les batailles auxquelles il a pris part durant la révolution libératrice. L'objectif de la production de ces deux films documentaires est de préserver la mémoire du combat de deux hommes, originaires de la wilaya de Khenchela, qui ont donné leurs vies pour l'indépendance du pays et transmettre leur message aux jeunes générations pour consolider leur sens patriotique, a ajouté M. Cherikhi.

R. C.

L'ancien quartier de La Casbah Le cœur battant du Ksar de Kenadsa

L'ancien quartier de La Casbah, cœur battant du Ksar de Kenadsa (Béchar), témoigne encore, à travers ses deux mosquées, sa zawiya, ses allées et ses tombeaux, de la beauté de l'architecture et de la richesse de l'histoire des ksours de la Saoura malgré la désertion de ses habitants pour des maisons modernes et l'effondrement de certaines façades de ce palais antique classé patrimoine national depuis 1999 et qui date de plus de 8 siècles.

Cet ancien quartier abrite la vieille mosquée de Sid el Hadj ben Ahmed et la mosquée «Sidi Mohamed Ben Bouziane», en plus du tombeau de «Lalla Oum Keltoum» et de nombreuses allées et chemins étroits. Fidèles à leur vocation religieuse, sociale et culturelle, ces deux mosquées «continuent d'être un lieu d'accueil et de prière notamment le vendredi et pendant les fêtes religieuses. Le ksar se distingue par ailleurs par son armoire «Ziania Kendoussia» qui contient de nombreux manuscrits anciens et rares sur la religion, la littérature et l'histoire de la région. C'est aussi un centre culturel avec ses différentes activités et événements scientifiques



et culturels. Soltani Toufik, l'un des «habitants autochtones du ksar», a indiqué que «cet édifice, de par son cachet architectural saharien, revêt une grande importance historique, rappelant qu'il a donné naissance à la ville de Kenadsa qui a enfanté de nombreux savants. Le ksar a également été un espace de métissage culturel et religieux à travers l'histoire...», citant l'exemple de son architecture qui «comprend notamment des vestiges de l'architecture ottomane et la résidence de l'écrivaine et exploratrice suisse Isabelle Eberhardt». A l'instar de tous les ksours de Béchar et de Saoura, ce ksar, qui se distingue par ses ruelles froides en été et chaudes en hiver, est connu pour ses édifices construits en brique et en pierre et leurs toits en tiges de cannes, en feuille de palme et en laurier. Le ksar comprenait de nombreuses grandes maisons qui se sont effondrées. Actuellement, il ne reste que des ruines faites de troncs de palmiers, de décorations colorées ou encore des gravures d'expressions religieuses. La majorité des habitants du ksar ont déserté les lieux pour des bâtisses modernes. Les visiteurs ne

constatent que quelques touristes qui font un circuit touristique dans le vieux quartier ou encore certains anciens habitants qui visitent de temps en temps leurs anciennes demeures. Dada Bouziane, un habitant de Kenadsa et propriétaire d'un espace touristique à côté du ksar, a indiqué qu'il «reçoit des touristes algériens et étrangers dans sa tente traditionnelle et fait le guide pour la présentation du palais». Il déplore la «marginalisation et la situation désastreuse» du ksar, faisant observer que «les touristes ne découvrent en réalité que les deux mosquées et les pistes». Pour Dada «les opérations de restauration réalisées sur le ksar n'étaient pas efficaces», expliquant que l'abandon des maisons demeure la principale raison de leur effondrement. Et de préciser que «l'intervention des autorités est difficile du fait que les maisons sont des propriétés privées, notamment avec les problèmes d'héritage». Lahcen Tourki, directeur de la culture et des arts de la wilaya de Béchar, affirme que les facteurs de détérioration du Ksar sont multiples, dont «les interventions anarchiques et l'expansion

urbaine outre les facteurs naturels», ajoutant que le Ksar «a connu plusieurs opérations de restauration et de réhabilitation qui ont touché certains éléments architecturaux communs tels que la mosquée et l'école coranique...».

Une histoire ancienne

Nimansi Mohamed, conservateur du patrimoine et responsable du musée du patrimoine de Kenadsa, qui est également guide touristique, explique que le Ksar «a été créé il y a plus de huit siècles par Sid El-Hadj ben Ahmed, qui avait construit une mosquée portant son nom, Masjid El-Atik ou l'ancienne mosquée du vieux Ksar. Avec l'émergence de Ben Bouziane, ce dernier avait aussi construit sa mosquée, et avec lui est apparue la Zauouïa Ziania qui compte de nombreux adeptes à Tombouctou, dans la région du Sahel et en Algérie. L'orateur indique que ce Ksar, qui occupe une superficie de «17 hectares», se compose de chemins bien connus tels que Darb El-Fekhara et El-Hajjawa et plusieurs quartiers tels que le quartier El-Abid (les esclaves) et le quartier El-Yahoud (les juifs), en plus des nombreuses maisons luxueuses qui ont appartenu aux Almoravides et autres nobles. La culture et la science étaient prospères. M. Nimansi conclut en précisant que le Ksar a également eu un «grand rôle» dans la résistance face au colonialisme français. En 1869, la Zauouïa Ziania avait regroupé de nombreux autres Zauouïas algériennes dont les zaouïas Tidjania et Kadiria, afin de s'unir pour combattre le colonisateur.»

R. C.

Vallée du M'zab

La chaîne britannique BBC y consacre un long reportage

La chaîne de radiodiffusion britannique BBC (British Broadcasting Corporation) a consacré un long reportage à la vallée du M'Zab présentée comme la «Pentapolis» de l'Algérie ayant conservé ses traditions séculaires, sa solidarité communautaire et son mode de vie pendant plus de 1 000 ans, en dépit de l'existence des multiples aléas. Publié sur son site électronique, le reportage est agrémenté de belles illustrations en haute résolution sur ses différents «ksours» et endroits touristiques ainsi que ses palmeraies, sous le titre «les villes fortifiées aux confins du Sahara». En introduction, l'auteur, Simon Urwin, écrivain et photographe de voyage à la fois, a observé que cette région est située dans la «plus grande nation d'Afrique» et la «10^e au monde», dont le paysage est présenté comme «vaste et varié composé de chaînes de montagnes vertigineuses, de déserts brûlants et d'anciennes

ruines romaines». Impressionné par l'étendue du territoire algérien et la variété de ses reliefs, il n'a pas manqué de relever aussi que l'Algérie couvre près de 2,4 millions de kilomètres carrés, soit 10 fois la taille du Royaume-Uni. Le pays dispose aussi du «plus grand désert chaud du monde» et une «nature sauvage surprenante et aride de massifs volcaniques, de plaines de gravier et de grands ergs, ou de mers de sable mouvantes. Dans cet espace désertique, cinq ksours historiques ont été érigés, est-il rappelé dans ce reportage évoquant des «magnifiques citadelles construites le long du Oued M'zab, un lit de rivière partiellement asséché dont les eaux ne montent qu'une fois tous les trois à cinq ans». Les villes comprennent El-Atteuf, la plus ancienne, fondée en 1012, Mélika, Bounoura, la ville sainte de Beni-Isguen et Ghardaïa, le cœur commercial de la vallée. Tout en mentionnant que la ré-

gion du M'zab, était classée en 1982 au patrimoine mondial de l'Unesco en raison de sa culture et de son architecture très particulières, la BBC s'est attardée sur les principales caractéristiques et spécificités de cette ville en s'appuyant sur les propos de ses guides touristiques locaux et ses habitants. On a évoqué plus particulièrement la solidarité communautaire et la tolérance distinguant les habitants de la vallée du M'Zab, indispensables pour survivre dans le désert et pour perpétuer l'unité au sein des populations. La conservation des vêtements traditionnels et effets vestimentaires a été également soulignée dans ce reportage, citant entre autres le «haïk», porté par les femmes lorsqu'elles sortent de la maison et les «sarouel loubia» (pantalons) des garçons et des hommes. «Le sarouel est pratique. Il garde son porteur au frais et permet un

mouvement flexible lors de tout type de travail physique», a relaté l'écrivain en faisant observer que ces habits font partie de la singularité et de l'identité du M'Zab. L'autre aspect abordé dans ce reportage est celui de la gestion de l'eau et des palmeraies, soumise à des règles «rigoureuses» et «supervisée par un conseil de l'eau qui ne tolère pas des dépassements en infligeant des sanctions «pour ceux qui prennent plus que leur juste part». Si l'eau est considérée comme «plus précieuse que l'or», selon des agriculteurs de la région, l'abattage d'un palmier dattier est aussi vu comme un «pêché impardonnable», ont mentionné des habitants de ces «ksours» fortifiés, accessibles uniquement aux visiteurs accompagnés de guides locaux, afin de veiller à la protection et la préservation de cette vallée jalouse de son authenticité.

R. C.

Ligue 1 (29^e journée)

La JSS reprend la 2^e place, le NAHD file vers la Ligue 2

→ La JS Saoura s'est installée de nouveau sur la seconde marche du podium après avoir pris le meilleur sur le CS Constantine (2-0), ce samedi à Béchar, à l'occasion de la seconde partie de la 29^e journée du Championnat national de Ligue 1.



Le NAHD bien parti pour jouer en Ligue 2 la saison prochaine. (Photo > D. R.)

Considérée comme l'une des belles affiches de cette manche, la rencontre JSS-CSC a mis du temps pour se débrider. En effet, il a fallu attendre le dernier quart d'heure pour voir les Sudistes débloquer la situation à la 75^e minute sur un penalty transformé par Lahmeri. Revigorés par cette première réalisation, les Aiglons du Sud ont fait le break à la 90^e minute mettant ainsi fin aux espoirs d'égalisation des Constantinois.

À la faveur de cette victoire, la JSS (50 pts) déloge le MC Alger de la 2^e place et revient à trois longueurs du leader belouizdadi. Toutefois, il convient de rappeler que le CRB compte quatre matches de retard, contre deux pour la JSS.

Le MCA ne gagne pas, mais ne perd pas aussi

Concernant le MC Alger, le Doyen n'a pas réussi à faire mieux que match nul lors de son déplacement à Biskra où il a donné la réplique à l'Union sportive locale. Les deux équipes se sont quittées sur un score nul et vierge (0-0) à l'issue duquel les Vert et Rouge sont seuls locataires de la 3^e place du podium (49 pts).

Quant aux gars des Zibans, ils se contentent eux aussi du point du nul et avancent d'un rang au classement (9^e - 41 pts).

Le NAHD abdique, l'OM y croit encore

Dans la lutte pour le maintien, la meilleure opération du jour est à

mettre à l'actif de l'Olympique de Médéa. Premier relégable (15^e - 31 pts), l'OM est allé chercher trois précieux points sur la pelouse du NA Hussein Dey (0-1), deuxième relégable (16^e - 22 pts).

Condamnés à gagner pour entretenir l'infime chance d'éviter le purgatoire, les Song et Or ont déchanté une nouvelle fois à domicile. Les Banlieusards ont encaissé un but assassin à la 88^e minute, signé Bellaouel, et se dirigent inévitablement vers le palier inférieur.

De son côté, HB Chelghoum-Laïd, premier non relégable (14^e - 34 pts), poursuit doucement, mais sûrement sa mission de sauvetage. Après avoir réalisé l'exploit de s'imposer dans l'ancre du leader, lors de la précédente journée, le nouveau promu a confirmé chez lui en disposant du NC Magra (2-0).

Harari, en début de match (8^e) et Demane, en fin de partie (87^e) ont scellé le sort de cette empoignade qui voit le HBCL conserver trois unités d'avance sur l'OM.

Pour sa part, le MC Oran (13^e - 34 pts) a réussi à glaner un bon point hors de ses bases face à l'ASO Chlef

(1-1). Dans ce derby de l'Ouest, les Chéliens ont pris les devants dès la 8^e minute, grâce à Souibaah, avant de voir les Hamraoua remettre les pendules à l'heure à la 82^e minute par l'entremise de Dahar, sur penalty.

Lors de la première partie de cette 29^e manche, disputée samedi, la JS Kabylie a raté l'occasion de s'emparer de la 2^e place après avoir été accroché par le leader le CR Belouizdad (0-0).

Le RC Arbaâ (12^e - 35 pts) ne s'est pas raté lors de la réception du Paradou AC (3-1), tandis que l'USM Alger, déjà en vacances, a profité de la visite de la lanterne rouge, le WA Tlemcen, pour renouer avec le succès (2-0).

Résultats :

RCA - PAC	3 - 1
JSK - CRB	0 - 0
USMA - WAT	2 - 0
NAHD - OM	0 - 0
HBCL - NCM	2 - 0
ASO - MCO	1 - 1
JSS - CSC	2 - 0
USB - MCA	0 - 0
Reportés :	
ESS - RCR	

Classement

Pts	J	
1. CR Belouizdad	53	25
2. JS Saoura	50	27
3. MC Alger	49	29
4. JS Kabylie	48	28
5. Paradou AC	47	28
6. ASO Chlef	45	29
7. CS Constantine	44	28
8. USM Alger	42	28
9. US Biskra	41	28
10. ES Sétif	40	24
11. NC Magra	37	29
12. RC Arbaâ	35	28
13. MC Oran	34	28
14. HB C	34	29
15. O Médéa	21	29
16. NAHD	22	29
17. RC Relizane	16	28
18. WA Tlemcen	13	28

R. S.

Ligue 2 (28^e j)

Victoires des leaders, la course à l'accession reste indécise

→ La 28^e journée de Ligue 2 de football, disputée samedi, a été marquée par les victoires des équipes toujours en course pour l'accession en Ligue 1, à savoir, le CR Témouchent et le MC El Bayadh co-leaders à l'Ouest, ainsi que l'USM Khenchela et la JS Bordj Ménaïl à l'Est. Dans le groupe Centre-Est, l'USM Khenchela vainqueur du derby des Aurès devant le CA Batna (2-1), a réussi à conserver son fauteuil de leader avec 63 points, soit deux longueurs d'avance sur son poursuivant direct, la JS Bordj Ménaïl également victorieuse à domicile du MC Eulma (2-1). A deux journées de la fin du Championnat, le suspense reste entier pour la course à l'accession avec un léger avantage pour l'USM Khenchela, qui affrontera deux équipes de bas de tableau en lutte pour le maintien à savoir le MO Béjaïa (29^e journée) et HAMRA Annaba (30^e journée). De son côté, la JS Bordj Ménaïl sera en déplacement chez l'USM Annaba avant d'accueillir la JSM Skikda lors de la dernière journée. Autant dire que l'accession en Ligue 1 sera arbitrée à distance par les deux équipes d'Annaba (USMA et HAMRA).

Dans la lutte pour le maintien, le MO Bejaïa (12^e - 34 pts) a décroché une précieuse victoire devant l'AS Aïn M'lila (3-1), qui lui permet de sortir de la zone de relégation occupée, désormais, par le MC El Eulma et le JSM Béjaïa avec 32 points, auxquels s'ajou-

tent le CA Bordj Bou-Arreridj (23 pts) et l'IB Lakharia (11 pts), déjà relégués au palier inférieur.

Dans le groupe Centre-Ouest, le chassé-croisé entre le MC El Bayadh et le CR Témouchent, co-leaders avec 62 points, continue de battre son plein, après leurs victoires respectives devant le CRB Aïn Ouessara (2-0) et l'USMM Hadjout (1-0).

Les deux dernières journées de compétition s'annoncent explosives entre le MC El Bayadh et le CR Témouchent pour déterminer l'équipe qui accèdera au Ligue 1 la saison prochaine, tant les deux formations ont montré un niveau équivalent tout au long de la saison. Lors de cette dernière ligne droite, le CR Témouchent accueillera l'ASM Oran avant de se déplacer chez l'USM Bel-Abbès, alors que le MC El Bayadh se déplacera l'ES Ben Aknoun avant de recevoir le MC Saïda. Dans le bas de tableau, l'ASM Oran (9^e - 37 pts) et le WA Boufarik (11^e - 35 pts) se sont extirpés de la zone de relégation, à la faveur de leur succès respectif devant l'ES Ben Aknoun (2-0) et le MCB Oued Sly (2-1), alors que l'USMM Hadjout battue à domicile par le CR Témouchent (0-1) est désormais le premier relégable devant le CRB Aïn Ouessara (31 pts), l'USM Bel-Abbès (23 pts) et le SC Aïn Defla (7 pts). La 29^e et avant dernière journée de Ligue 2 se déroulera le samedi 14 mai, selon le programme de la Ligue nationale de football amateur. ■

Coupe d'Algérie de volley-ball

Le NRBBBA rejoint la JSCOA en finale

→ Le NR Bordj Bou-Arreridj s'est qualifié pour la 14^e finale de Coupe d'Algérie de son histoire en disposant du WA Tlemcen (3-1) dans la seconde demi-finale de l'épreuve populaire jouée ce samedi à la salle OMS Nasri de Chlef. Quand la jeunesse se mesure à l'expérience, le dernier mot revient très souvent à cette dernière. Cette thèse s'est vérifiée une nouvelle fois dans cette belle affiche de Dame Coupe. Pourtant, les Tlemcéniens ont failli bousculer la hiérarchie, entre une équipe du WAT qui aspire à disputer sa première finale et des Bordjiens habitués de l'évènement, en remportant le premier set sur le score de 25 à 21. Après avoir laissé filer la première manche, les camarades de Sofiane Bouyoucef ont repris les choses en main en égalisant à un set partout à l'issue d'une seconde manche expéditive (25-13). Les protégés de Abdelbaki Dif ont confirmé par la suite leur retour dans la rencontre lors du 3^e et 4^e set remportés sur les scores de 26 à 24 et 25 à 21.

JSCOA-NRBBBA, une finale inédite

Pour cette édition 2022 de la Coupe d'Algérie, la finale sera animée par la JSC Ouled Adouan et le NR Bordj Bou-Arreridj. Une affiche inédite, doublée d'un derby des Hauts-Plateaux, entre deux des meilleures formations de la saison. En effet, cette finale mettra aux prises le leader de la Nationale Une, à savoir, le NRBBBA tenant du titre, et cette surprenante équipe de la JSCOA, deuxième au classement. Une seconde place bien méritée, fruit du très bon travail réalisé par l'ensemble du staff technique, à sa tête le coach Mahmoud Kati.

Côté pronostic, il est indéniable que la balance penche vers le NRBBBA, 8 fois détenteur de la Coupe d'Algérie. Cependant, les coéquipiers de Raouf Hamimes auront très certainement leur mot à dire dans une finale qui s'annonce aussi passionnante qu'indécise. ■

CYCLISME

L'Algérien Fawzi Locif élu membre du Bureau Exécutif de l'Union arabe de cyclisme

L'Algérien Fawzi Locif a été élu membre du Bureau Exécutif de l'Union arabe de cyclisme, lors de l'assemblée générale électorale de l'instance, tenue samedi, en avant-première des Championnats arabes 2022 de cyclisme sur piste, prévus du 8 au 11 mai courant, dans la capitale égyptienne Le Caire. «Locif a été élu pour un mandat de deux ans, qui couvre la période allant de 2022 à 2024», a détaillé la Fédération algérienne de cyclisme dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel.

Outre, Locif sept autres membres ont été élus au sein de ce nouveau Bureau Exécutif, en l'occurrence : le Libyen Nour-Eddine Ahmed Triki, le Syrien Mohamed Khaled Koukeche, l'Omanais Seif Ben Sebaâ Errachidi, le Marocain Mohamed Katem, le Tunisien Noufel Salah-Eddine Al-Merchaoui, le Palestinien Saïd Mostapha Tamraz et le Marocain Mohamed Ben El Mahi, élu comme membre international.

Outre le membre élu Fawzi Locif, cette AGE de l'UAC a été marquée par la participation du président de la FAC, Khair-Eddine Barbari, ayant assisté aux différents travaux.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication : Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Coupe d'Algérie de volley

Le NRBBA rejoint la JSCOA en finale

le match à suivre

Ligue 1 (29^e journée)

La JSS reprend la 2^e place, le NAHD file vers la Ligue 2

football

Ligue 2 (28^e j)

Victoires des leaders, la course à l'accession reste indécise

La FAF face aux interrogations brûlantes

→ «Rien n'est encore joué !» C'est déjà, et certainement, une première réaction qui prêterait à sourire. «Évasive dans son communiqué publié hier, la Fédération algérienne de football n'a pu dissiper les doutes et espoirs de supporters algériens quant à l'issue favorable (ou non) du recours déposé auprès de la Commission d'arbitrage de la Fédération internationale de football.

Une confusion qui pourrait s'expliquer par une manœuvre juridique révélée ce samedi par RMC Sport.

Le communiqué, pour le moins énigmatique en anglais, ci-dessous, adressé par la FIFA à la FAF, et mis en ligne à minuit «ce qui est déjà un manque de considération à l'adresse de l'instance algérienne de football», estiment les professionnels de la Com'. Avant que la FAF n'intervienne à son tour pour mettre qu'une partie du communiqué en ligne, en français à 3h du matin (heure algérienne), «Que nous cache la FAF, et pourquoi n'a-t-elle pas publié l'intégrité du communiqué ?»

Un communiqué laconique

Le quotidien français *Onze Mondial*, lui aussi, fait remarquer, tout comme les professionnels algériens, que le communiqué à propos du recours FAF sur l'arbitrage de Bakary Gassama, lors de la rencontre Algérie - Cameroun est très difficile à interpréter. Que dit le communiqué ? «Nous regrettons, que selon vos appréciations, les décisions des arbitres aient pu influencer négativement sur le cours de la rencontre. Nous avons pris bonne note des éléments de votre courrier et nous pouvons d'ores et déjà vous garantir que l'ensemble des incidents survenus pendant le match ont été examinés avec soin par les deux arbitres vidéo, conformément aux lois du Jeu et du protocole d'assistance vidéo à l'arbitrage», explique la FAF, en citant un courrier envoyé par la FIFA, sans plus d'explication. «Nous regrettons selon vos appréciations», (comprendre celles de la FAF), «que les décisions des arbitres aient pu influencer négativement sur le cours de la rencontre, nous avons pris bonnes notes...»



■ La Fédération algérienne de football dans l'embarras.

(Photo > D. R.)

Communication ou bricolage ?

La FIFA a préféré confier la mission aux arbitres de la VAR, ceux qui étaient aux commandes, faudrait-il comprendre que la VAR est blanchi et que Gassama aura à répondre des fautes d'arbitrages commises tout au long de la rencontre ? Une autre question entre en jeu, celle de savoir si cet arbitre sera, oui ou non, sanctionné ? Ces ratages de communication voulus ou pas par la FIFA, qui sont à la recherche d'une meilleure solution finale étaient programmés pour être communiqués dans quinze jours, alors pourquoi cette précipitation ? Les supporters, médias et observateurs attendent des explications de la FAF, voire une meilleure information sur cette décision. Tout le monde admettra que l'information-événement n'est qu'un événement, voire événement de base aux réactions des fédérations sportives ou autres structures considérées comme une orientation ou solution à un problème. Loin d'être le cas, d'où confusion dans la décision finale, qui pourrait être liée à un accord... Quel accord ?

La FAF ira vers le TAS

Si la FIFA considère ce communiqué comme une réponse définitive, la FAF promet de ne rien lâcher et ira vers le TAS, non seulement, mais elle devra, expliquer ou

dévoiler le contenu de ses démarches. Pour notre confrère Hafid Derradji «la Fédération algérienne de football joue encore avec les sentiments des supporters de l'équipe d'Algérie, en publiant juste une partie du message que la FIFA a envoyé à la FAF (une partie assez vague d'un message clair), au lieu de partager tout le contenu dudit message. Tout le monde sait que le recours de la FAF ne contient pas de preuve concrète, nous avons perdu la bataille pour le Mondial, sur le terrain et hors du terrain. La décision était attendue, même si toutes les données et informations présentes indiquaient l'existence d'un complot contre l'équipe d'Algérie, il ne faut donc pas cesser de lutter contre l'injustice et la corruption dans le football au niveau de la CAF et FIFA».

Dernière minute...

La FAF aurait, selon notre confrère de la télévision privée Ennahar, adressé une lettre à la FIFA dans laquelle elle fait part de son incompréhension et n'entend pas en rester au stade du communiqué qualifié de «vague». Elle annonce qu'elle saisira le TAS.

Enfin, ce qui est surprenant dans ce dossier, ce sont ces informations de RMC Sport révélées l'après-midi du samedi 7 mai 2022 sur son compte Twitter. Selon

ce média français «la FAF aurait ainsi procédé à un retrait de plainte auprès de la Commission de discipline de la FIFA se contentant des explications fournies par la Commission d'arbitrage sur le contenu du recours déposé à l'encontre de l'arbitrage mené par Bakary Gassama lors du barrage retour d'accession à la Coupe du monde 2022...»

Dans ce cas, souligne le journal «les chances de rematch entre les deux équipes seraient réduites à une peau de chagrin malgré les éléments fournis par la FAF dans le dossier de recours. Entre les lignes, ce communiqué indiquerait que la requête de la FAF ne devrait pas aboutir à l'issue plaidée par cette dernière auprès des instances de Zurich». Néanmoins, le manque de clarté de cette sortie médiatique laisse encore place à des interprétations divergentes qui devraient encourager la FAF à communiquer prochainement de façon plus explicite quant aux éléments de réponse de la FIFA à cette procédure de recours.

Synthèse de H. Hichem

- BeIN Sports 1 : Fiorentina - AS Roma à 18h45
- BeIN Sports 3 : Tennis, tournoi WTA de Rome à 18h30